

## Article

---

« Un rattrapage raté. Le changement social dans le Québec d'après-guerre, 1950-1974 : une comparaison Québec/Ontario »

Cary Caldwell et B. Dan Czarnocki

*Recherches sociographiques*, vol. 18, n° 1, 1977, p. 9-58.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/055736ar>

DOI: 10.7202/055736ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

UN RATTRAPAGE RATÉ  
LE CHANGEMENT SOCIAL DANS LE QUÉBEC  
D'APRÈS-GUERRE, 1950-1974 :  
UNE COMPARAISON QUÉBEC/ONTARIO\*

Partant d'une position théorique aussi inductive que possible et travaillant avec des séries de données empiriques portant sur vingt-cinq années consécutives, les auteurs scrutent quelques-unes des tendances de fond socio-économiques qui se sont manifestées dans la période de l'après-guerre. Se servant d'une méthodologie qui comporte un agencement de techniques statistiques à l'intérieur de laquelle l'analyse des tendances ne représente que la première de trois étapes (les deux autres devant être réalisées ultérieurement), on soumet les tendances à un examen comparatif, Québec-Ontario. Cet examen se poursuit à la lumière des interprétations existantes sur le changement social dans le Québec de l'après-guerre et à l'aide des concepts d'industrialisation, de modernisation et de progrès social. En plus de mettre en relief quelques-unes de ces interprétations existantes, on cherche à constater jusqu'à quel point, relativement à l'Ontario, le Québec a su s'industrialiser, a été touché par la modernisation et a connu le progrès social.

On peut difficilement contester l'importance du changement social qu'a connu le Québec entre 1950 et 1974. D'une société de type traditionnel, le Québec s'est transformé au cours de ce quart de siècle en une société à prédominance technologique.

---

\* La conceptualisation de cette étude revient en substance à peu près également à l'un et l'autre auteur. Czarnocki a fourni l'approche analytique, dont la méthodologie, sa batterie de programmes informatiques, et il a contribué à l'interprétation *générale* des résultats. La rédaction est surtout de Caldwell, ainsi que les intuitions et interprétations spécifiques à la situation du Québec lesquelles entraînent, quoique implicitement, des résonances politiques qui soulèvent chez Czarnocki certaines réserves.

Le texte a été traduit de l'anglais par Lise Castonguay, avec la collaboration de Charles Castonguay et Gary Caldwell.

La discussion porte maintenant sur la nature de cette mutation qui a marqué le Québec d'après-guerre. On veut savoir ce qui a changé dans la société et quand, qu'est-ce qui a précipité quel changement, dans quelle mesure les facteurs de précipitation étaient indigènes et enfin, à quel point ces changements sont fondamentaux. Quoi qu'il en soit, le changement social fut énorme. Et explorer le cheminement de la dynamique qui allait remuer et transfigurer la société entière excite à la fois la passion scientifique des sociologues et la conscience du Québécois qui s'évertue à comprendre pour être en mesure, avec ses concitoyens, d'exercer une influence humaine sur la conduite des changements à venir.

Quant aux indices qui nous permettraient de percer les secrets du changement, il s'en trouve dans la littérature. Si de nombreux observateurs (Dumont, Rocher, Rioux et Grandmaison)<sup>1</sup> s'entendent pour déplorer l'insuffisance des modèles importés qui ne sauraient tenir compte de la spécificité historique du contexte québécois, ceux-ci ont toutefois offert des interprétations partielles.

Parmi ces interprétations, l'une des plus explicites est la thèse de Rocher voulant que l'histoire du Québec d'après-guerre soit la conséquence de la disjonction entre le changement structurel et culturel associée à l'industrialisation. Selon lui, ce dernier changement n'a pas découlé du premier, comme on aurait pu s'y attendre d'après l'expérience faite ailleurs. « Il y a peu d'exemples d'autres sociétés en voie d'industrialisation à avoir connu une rupture aussi radicale entre les structures sociales et la culture. »<sup>2</sup> Une autre interprétation, qui serait peut-être non pas concurrentielle mais complémentaire, accorde une certaine centralité au rôle joué par l'État et à son remplacement de l'Église et de sa bureaucratie comme siège du contrôle social et gardien des aspirations collectives.<sup>3</sup> Et bien sûr, nous retrouvons chez bon nombre d'auteurs une disposition théorique à rechercher des explications au changement (ainsi qu'à ses aspects déjà mentionnés) dans l'évolution du fondement

---

1. Fernand DUMONT, *La vigile du Québec. Automne 1970 : l'Impasse*, Montréal, HMH, 1971.

Guy ROCHER, *Le Québec en mutation*, Montréal, HMH, 1973.

Marcel RIOUX, « Remarks on the Socio-Cultural Development of French-Canada », dans RIOUX et MARTIN, *French-Canadian Society*, Toronto, McClelland and Stewart, 1964; *La Question du Québec*, Paris, Seghers, 1969.

Jacques GRANDMAISON, *Stratégies sociales et nouvelles idéologies*, Montréal, HMH, 1970.

2. ROCHER, *op. cit.*, p. 18.

3. Cette tendance se reflète dans l'étude de POSTGATE, DALE et Kenneth McROBERTS, *Québec : Social Change and Political Crisis*, Toronto, McClelland and Stewart, 1975.

économique de la société québécoise et en particulier dans l'industrialisme selon la forme et l'évolution pertinentes au Québec.<sup>4</sup> En ordonnant les explications « économiques » en vertu de la préséance accordée à la base matérielle, viendraient d'abord la théorie de la division ethnique du travail,<sup>5</sup> puis le déséquilibre structurel de l'école économique québécoise<sup>6</sup> et enfin, comme point culminant, la transformation petite-bourgeoise des marxistes plutôt orthodoxes.<sup>7</sup>

Notre intention n'est pas de faire la démonstration d'un autre modèle, ni de valider un schéma théorique quelconque sur le changement social en général. Nous procéderons plutôt à une analyse inductive du changement social au Québec tel qu'il se manifeste dans un certain nombre d'indicateurs socio-économiques<sup>8</sup> recueillis dans des séries annuelles continues s'étendant sur une période de vingt-cinq ans. Notre étude repose sur quarante-huit paires d'indicateurs comportant quatre-vingt-seize variables au total.

Précisons que la sélection de nos indicateurs ne nous a été dictée par aucun postulat théorique explicite. Elle est plutôt le fruit d'un compromis inévitable mettant en cause un certain nombre d'hypothèses isolées, dont quelques-unes sont empruntées, une certaine intuition sociologique nourrie de dix années de vie au Québec et, dans une mesure plus importante encore, nos exigences par rapport aux données, à savoir qu'il devait s'agir de séries annuelles ininterrompues couvrant, à quelques exceptions près, un quart de siècle. Par conséquent, nous ne prétendons pas offrir des données intégrales ni conçues dans le but précis d'éprouver l'une ou l'autre des interprétations actuelles du changement social dans le Québec d'après-guerre. Tout en reconnaissant qu'il n'existe pas d'induction à l'état pur puisque toute perception repose sur une épistémologie implicite, sinon explicite, nous avons tenté une approche inductive en ce que nous nous sommes efforcés de consulter la réalité sociale sans la préempter (théoriquement) de prime abord.

Évidemment, des données brutes, même à l'intérieur de séries qui s'étendent sur un quart de siècle, ne s'expliquent pas d'elles-mêmes. Bien qu'elle soit d'ordinaire implicite, nous considérons comme la plus fondamentale notre première perspective d'interprétation des données. Il

4. Voir, à titre d'exemple : André RAYNAULD, *Croissance et structure économique de la Province de Québec*, Québec, Ministère de l'industrie et du commerce, 1961.

5. Surtout : Everett HUGHES, *French-Canada in Transition*, Chicago, University of Chicago Press, 1943.

6. On en voit une manifestation dans le chapitre « Le déclin de l'économie du Québec » de P. FRÉCHETTE et alii, *L'Économie du Québec*, Montréal, HRW, 1975.

7. Comme on le voit chez Gilles BOURQUE et Nicole FRENETTE dans « La structure nationale québécoise », *Socialisme québécois*, 4, 1970.

8. On trouvera à l'Annexe I l'énumération et l'identification des indicateurs.

s'agit d'une perspective comparative, en l'occurrence d'une comparaison avec une entité sociale qui comptait à peu près le même nombre d'habitants en 1950, dont les données ont été recueillies selon exactement les mêmes catégories et par les mêmes sources, dont la constitution politique était identique et, enfin, qui fait partie de la même structure sociale dominante, soit le capitalisme libéral tel qu'implanté sur le continent américain. L'entité sociale en question est bien sûr l'Ontario. Que la transition vers l'industrialisation et l'urbanisation ait été en Ontario plus précoce et plus régulière accentue l'intérêt de la comparaison.

Une fois la perspective comparative établie, nous allons la concrétiser et l'exploiter en examinant par la suite, dans le cadre imposé par la juxtaposition Québec-Ontario, les interprétations partielles sur la nature du changement social au Québec auxquelles nous avons déjà fait allusion ainsi que certaines autres. Les changements de nature structurelle et culturelle reliés à l'industrialisation se sont-ils succédé, par exemple, dans un ordre différent au Québec et en Ontario ? Et encore, le rôle de l'État dans le Québec d'après-guerre était-il différent d'en Ontario ? Et ainsi de suite.

Les concepts de « développement » et de « progrès » font évidemment partie de la toile de fond de toute étude de la transformation sociale. Les multiples définitions et connotations accumulées autour de ces concepts n'étant pas, à nos yeux, satisfaisantes, nous nous proposons de nous en tenir à un ensemble de notions en quelque sorte plus « primitives » ou « primaires ». Les plus utiles et les plus pertinentes sont les suivantes : l'industrialisation, la modernisation et le progrès social. Nous allons tenter d'attacher des significations explicites et stables à ces notions plus restreintes que celles de « développement » et de « progrès » (sans qualification), mais néanmoins entachées elles aussi d'ambiguïté non seulement en langage courant mais également, sauf quelques exceptions notoires, dans les ouvrages des spécialistes.

Par *industrialisation* nous entendons l'augmentation du pouvoir de production grâce à l'utilisation de machines-outils, d'instruments de contrôle et de sources énergétiques inanimées, cette augmentation pouvant être atteinte au moyen de stratégies diverses allant du simple mélange de facteurs jusqu'à des modes d'organisation sociale et des niveaux d'engagement de la créativité et des aptitudes de l'individu. La *modernisation*, d'après Schneider, est « le processus selon lequel une région sous-développée change suivant des influences (idéologies, codes du comportement, biens et modèles institutionnels) émises par des foyers déjà en place ».<sup>9</sup> On reconnaît par ailleurs que la modernisation peut être

9. Peter SCHNEIDER et alii, « Modernization and Development : the Role of Regional Elites and Non-corporate Groups in the European Mediterranean », *Comparative Studies in Society and History* (Cambridge, Cambridge University Press), XIV, 1, 1972.

considérée comme un facteur d'affranchissement à l'égard du pouvoir arbitraire d'anciens dirigeants et des entraves venant de la superstition et des préjugés. Nous définissons le *progrès social* comme le passage, de la part des membres d'une société, d'une jouissance moindre à une jouissance supérieure du bien-être tant physique que moral, pour autant qu'il soit procuré par la société. En fait de barèmes du bien-être physique, il faut compter la santé, la longévité (toutes deux de plus en plus dépendantes de la qualité du milieu ambiant), l'alimentation, l'habitation et autres éléments du confort matériel pouvant entrer, du moins en principe, dans la catégorie des « biens essentiels », à distinguer des « besoins » artificiellement créés (le « consommatisme », typique du modernisme importé). Concept difficile à circonscrire, le bien-être moral devrait comporter, malgré leur caractère indirect, des indicateurs de biens sociaux essentiels comme la sécurité, le respect de soi et, inversement, l'aliénation et l'anomie.

Le mot « développement » que nous avons contesté plus haut, peut maintenant être revu à la lumière des définitions de Schneider,<sup>10</sup> mais encore là avec une réserve de plus. Nous maintenons qu'il est acceptable de concevoir le développement comme « l'acquisition d'une économie autonome et diversifiée répondant aux exigences indigènes. » Cette définition apporte des précisions sur les conditions selon lesquelles l'« industrialisation » (telle que définie) peut non seulement réussir mais également servir les fins de la société en cause. Notre principale réserve vient de ce que ces fins, tout bien considéré, doivent être ultimement reliées à la trajectoire du progrès social (tel que défini). Il ne suffirait donc pas que le développement atteigne une mesure raisonnable de diversification et d'autonomie. Ces qualités ne sont perçues que comme des moyens nécessaires pour atteindre l'objectif initial, toujours actuel et final de progrès social.

Attardons-nous encore à la modernisation, notion particulièrement pertinente pour l'étude du Québec d'après-guerre. Pour autant qu'elle canalise les énergies de la population en des formes non indigènes ou du moins non intégrées, la modernisation crée une situation doublement désavantageuse pour la population indigène : ses énergies sont dispersées et elle n'a pas les moyens d'agir sur ces nouvelles formes culturelles. Les énergies étant privées d'une matrice culturelle locale, il ne reste aucun point d'appui pour contenir et modifier l'influence de ces dernières une fois qu'elles ont commencé à se propager. N'ayant à affronter aucune

---

10. *Idem*, p. 340. Voir aussi deux discussions très suggestives du concept de « développement » dans Gabriel GAGNON et Luc MARTIN, *La crise du développement* (Montréal, HMH, 1973) : « Le développement en trois dimensions », pp. 24 et 25, et « Le développement », Rapport de la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, (Québec, Gouvernement du Québec), Vol. III, tome I.

résistance effective, parce qu'elles sont fonctionnelles par rapport à la culture « exportatrice », ces nouvelles formes agissent en éclaireurs de la culture métropolitaine et comme dissolvants de la culture indigène. La modernisation ainsi définie risque d'entraver l'industrialisation, de retarder le progrès social et de créer une dépendance collective.

Nous nous demanderons donc dans quelle mesure le Québec d'après-guerre a réussi ses efforts d'industrialisation, dans quelle mesure il fut l'objet du processus de modernisation et enfin, quel fut le progrès social réalisé. Évidemment, même ces questions font appel à des normes comparatives et, en l'occurrence, il s'agira pour nous des processus analogues en Ontario.

### *Méthodologie statistique*

Nous avons utilisé un ensemble intégré d'outils analytiques conçus spécifiquement, selon une perspective méthodologique particulière, pour l'étude longitudinale directe des processus macro-sociaux multiples. La méthodologie qui constitue le point de départ de notre recherche et dont la première portion est exposée plus loin, est composée de trois modes d'approche, analytiquement distincts mais néanmoins reliés entre eux, à la dynamique (par opposition à l'étude statique ou transversale) des phénomènes sociaux. Dans un but de concision, nous les avons appelés à long terme, à moyen terme et à court terme. Comme cette terminologie le suggère, ces modes correspondent à des périodes de durée variable, chacun offrant une description distincte et complémentaire des données originales et fournissant de la sorte un véhicule à des modes également distincts d'analyse et d'interprétation.

En somme, chacun de ces temps permet d'interroger différemment un même groupe de données : dans l'étude à long terme, qui constitue le cœur de la présente analyse, nous cherchons quelles sont les tendances évidentes à l'intérieur de la durée chronologique, mises à part les discontinuités ou les fluctuations de parcours. Dans l'étude à moyen terme, nous nous demandons, de façon complémentaire, quelles discontinuités renferment les données, afin de déceler empiriquement toute amorce d'une transformation historique et son développement subséquent, d'un changement social « qualitatif » tel que la « Révolution tranquille » qui a touché le Québec au début des années soixante. Dans l'étude à court terme où, par définition, les relations causales les plus immédiates (interdépendances fonctionnelles à plus brève échéance) sont les mieux saisissables, nous tentons de décomposer et d'étaler la « trame causale » de type micro-dynamique.

Grâce à un procédé spécial,<sup>11</sup> on peut déceler systématiquement les cas d'interdépendance diachronique (en plus des cas synchroniques), satisfaisant ainsi à ce critère évasif pour l'établissement de la causalité qu'est la suite dans le temps.

En outre, la routinisation et la standardisation inhérentes à la méthodologie permettent la comparaison directe, pour autant qu'il existe des données comparables, des résultats entre les diverses entités à l'étude. On retrouve l'ensemble de la méthodologie tripartite en l'état actuel de son développement dans Czarnocki 1976 et 1977,<sup>12</sup> tandis que son application antérieure se trouve développée le plus complètement dans Czarnocki 1975b<sup>13</sup> et de façon moins complète dans nos études préliminaires sur le Québec et l'Ontario (Caldwell et Czarnocki 1975)<sup>14</sup> et sur la Pologne (Czarnocki 1975a).<sup>15</sup>

Dans la présente étude nous effectuons une analyse comparative à long terme du Québec et de l'Ontario, fondée sur quatre-vingt-seize indicateurs (quarante-huit paires) sous forme de séries chronologiques continues s'étendant de 1950 à 1974 inclusivement.<sup>16</sup> Avant d'aborder la discussion des données et des résultats proprement dits, il convient de caractériser plus spécifiquement la logique qui sous-tend notre mode d'analyse à long terme, ainsi que le modèle sur lequel s'appuient les trois modes.

Les trois temps reposent sur un modèle mathématique unique que nous appellerons « log-quadratique ». Le lecteur voudra bien consulter Czarnocki 1977 et en particulier l'Annexe II de cet article pour une description algébrique plus complète. L'équation-clé du modèle est la suivante :

11. La technique consiste à examiner la corrélation entre deux variables après avoir déplacé une des deux séries dans le temps pour amener un décalage qu'on peut faire varier de un à trois ans.

12. B. D. CZARNOCKI, « Macro-Time, Midi-Time, Micro-Time : A Set of Decompositional Technique for Making Historical Sense Out of Longitudinal Data », *Cahiers canadiens de sociologie*, II, 4, 1977.

13. Dan CZARNOCKI, « Poland 1950-1971 : How Heavy the 'Visible Hand' », thèse de doctorat inédite, Université du Wisconsin, Madison, 1975.

14. Gary CALDWELL et B. Dan CZARNOCKI, « Interpreting Social Change in Post-War Quebec in a Quebec-Ontario Comparative Perspective : A Preliminary Report », communication présentée au Congrès annuel de la Société canadienne de sociologie et anthropologie (SCSA), Edmonton, mai 1975.

15. Dan CZARNOCKI, « Inductive Periodization, Historical 'Mile-Stones' and their Perspective Impact on the Psyche », communication présentée au Congrès annuel de la SCSA, Edmonton, mai 1975.

16. Voir : « Données et mesures utilisées », p. 17.



$$X_t = B_0 + B_1 t + B_2 t^2 + E_t$$

Où :  
 $t$  = un moment dans le temps  
 $X_t$  = une observation  
 $B_k$  = le  $k^e$  coefficient  
 $E_t$  = l'écart résiduel

On reconnaîtra peut-être là une série entière tronquée au terme *quadratique*. Nous qualifions le modèle de *log-quadratique* en ce que, pour estimer les coefficients de régression selon le processus classique de régression linéaire, on prend les logarithmes de la fonction ci-dessus, ce qui effectue une transformation logarithmique des données originales. La fonction qui en résulte est tout simplement un polynôme du second degré en «  $t$  » (temps) avec l'addition du terme d'erreur.

Le raisonnement qui conduit à la sélection de ce modèle est analysé en détail dans Czarnocki 1971<sup>17</sup> et tourne autour de la considération suivante : le modèle effectue une quantification de caractéristiques de base d'un processus de changement qui admettent une interprétation directe, soit son taux de *croissance* et, s'il y a lieu, son taux d'*accélération*. Il les quantifie en termes proportionnels, c'est-à-dire comme accroissements mesurés par rapport à la grandeur observée à un moment précis plutôt qu'en nombres absolus. Le modèle pose donc l'hypothèse que, ainsi que le veut souvent la nature, une croissance régulière est une croissance en proportion constante. Il accomplit donc une standardisation indispensable quant à nos objectifs, puisqu'il permet une comparaison directe des taux de croissance et d'accélération entre des grandeurs, des variables et en fait des pays, qui autrement échapperaient à toute comparaison.

Si l'élément à long terme est peut-être le plus simple de nos trois modes d'analyse, son importance est primordiale. Une évaluation et une comparaison systématiques de l'ensemble des taux moyens globaux de croissance (représentés par le coefficient  $B_1$ ) et, lorsqu'ils sont suffisamment importants, des taux d'accélération (représentés par le coefficient  $B_2$ ), nous permettent d'évaluer les changements différentiels qui ont eu lieu lors des divers processus de développement d'un système donné, en considérant l'ensemble de la période étudiée. À souligner que le procédé fait délibérément abstraction des grandeurs absolues observées (bien que ces dernières soient retenues pour d'autres fins) et porte directement notre attention sur la dynamique d'ensemble du système telle que la reflètent les indicateurs choisis. De plus, dans cette partie à long terme de l'analyse, l'image est radicalement simplifiée en ce que les mouvements des indicateurs d'une année à l'autre ne figurent pas en détail. Ce qui « reste »

17. Dan CZARNOCKI, « Towards a dynamic sociology : some computerized analytic techniques and some of their methodological implications », communication présentée au Congrès annuel de SCSA, Saint-Jean (Terre-Neuve), 1971.

analytiquement de chaque série longitudinale est le nombre ( $B_1$ ) qui capte son taux moyen de croissance proportionnel et, s'il est significatif, un autre nombre ( $B_2$ ) représentant son taux moyen d'accélération. L'un et l'autre de ces coefficients peuvent évidemment être fractionnaires ou se rapprocher de l'unité. C'est-à-dire que la « croissance » peut être déclin ou stagnation et l'« accélération » peut être ralentissement ou quantité négligeable.

#### *Données et mesures utilisées*

En ce qui a trait aux données elles-mêmes, nous avons étayé quarante-huit indicateurs socio-économiques pour le Québec et pour l'Ontario et ainsi obtenu des relevés longitudinaux pour quatre-vingt-seize variables. Comme nous l'avons déjà mentionné, les indicateurs choisis découlent à la fois de la disponibilité de données annuelles rigoureusement comparables et de notre vouloir d'embrasser le plus grand nombre possible de dimensions des entités sociales en jeu.

L'ensemble actuel des quarante-huit paires dépasse un ensemble initial de vingt-quatre paires<sup>18</sup> sans les contenir toutes; sa faiblesse à l'égard de plusieurs secteurs importants pourrait peut-être être corrigée dans un ensemble ultérieur — par exemple ses lacunes quant aux aspects de la stratification sont évidentes. Par ailleurs le champ d'observation des entités sociales en cause dans un domaine donné ne saurait être autrement qu'incomplet.

On trouvera à l'Annexe I quelques brèves définitions ainsi que nos sources. Des quatre-vingt-seize variables, cinquante-six s'étendent sur les vingt-cinq années au complet (voir sous le titre ANNÉES à l'Annexe II). Des quarante variables qui restent, huit sont incomplètes pour une année seulement, soit au début ou à la fin de la série, seize autres sont amputées de deux à huit années et seize autres constituent des séries limitées qui débutent en 1960 ou 1961 pour se terminer en 1973 ou 1974. Bien qu'elles ne soient pas toutes disponibles en clair (faute de publication ou parce que nous les avons adaptées à cause des discontinuités dans les définitions) la plupart des données proviennent de Statistique Canada, à l'exception des séries sur les médecins et sur l'alcoolisme. Partout il s'agit de dollars courants.

Les principales mesures statistiques qui ont servi à saisir la signification des données se retrouvent à l'Annexe II. Celle qui se trouve au cœur même de notre analyse à long terme est le taux annuel moyen de variation  $B_1$  (à la colonne «  $BB_1$  » de l'Annexe II). Dans les cas où l'ajustement

---

18. Voir note 14.

curviligne aux logarithmes des données est significatif (à la colonne « SIG » en première position) nous parlerons du taux annuel moyen d'accélération ou de décélération  $B_2$  (à la colonne «  $BB_2$  »).<sup>19</sup> Bien que nous disposions d'éléments pour vérifier l'exactitude de l'ajustement (les colonnes « SIG » et « RxR », le coefficient de détermination) et les estimations d'erreur pour ces tendances ajustées (qui ne sont pas incluses à l'Annexe II), il n'est pas besoin d'en traiter explicitement dans le texte, puisque seuls les coefficients significatifs reçoivent notre attention. Alors que notre analyse se concentre sur des tendances moyennes de croissance et d'accélération à travers la série des données (sans égard à la discontinuité et aux fluctuations au cours de la période) nous aurons par ailleurs l'occasion de nous reporter au changement *total* ou cumulatif ayant eu lieu. Les mesures appropriées à cette fin sont le changement proportionnel global (colonne «  $BB_1^{**}$  ») et, dans les cas d'ajustements curvilignes, le changement procentuel global venant de l'accélération ou de la décélération mesurée en tant que déplacement, à partir du point milieu du segment de vingt-cinq années (colonne «  $BB_2$  » à la puissance  $12^2$  i.e. 144), l'ajustement curviligne étant une parabole dont le sommet est situé au point milieu de la période (soit la 13<sup>e</sup> année i.e. 1963). En plus du changement procentuel global, nous parlerons à l'occasion des valeurs originales *absolues* (et non transformées en logarithmes) de 1950 à 1974 pour indiquer le niveau de base et le niveau actuel pour la période (qui n'apparaissent pas à l'Annexe II). Et enfin, il nous arrivera de parler du niveau *absolu* ou de la grandeur absolue des séries, en particulier dans les comparaisons entre le Québec et l'Ontario, ce que représente adéquatement la moyenne géométrique (colonne « BBO ») des valeurs originales également située au point milieu de la période (1963).

Bien que nous nous intéressions à la dynamique du changement social au Québec telle qu'elle se manifeste dans les processus d'industrialisation, de modernisation et de progrès social, une analyse du changement social nécessite une certaine structuration et un certain agencement de notre traitement des données. Par conséquent, nous distinguons trois types de facteurs se rapportant au changement social et nous avons structuré notre traitement de la matière en fonction d'une progression à travers les trois types : d'abord le type qu'on s'accorde généralement à qualifier de plus déterminant, soit le changement structurel (économique en particulier); puis le changement culturel ou, dans le vocabulaire marxiste, superstructurel; et finalement l'action normative, c'est-à-dire ce que font effectivement les gens par rapport à ces domaines d'activité pour lesquels la culture a édifié des normes.

---

19. Nous avons des graphiques, produits par ordinateurs, que nous n'avons pas cru bon d'incorporer au texte de cet article.

Ce principe d'ordonnance, auquel s'ajoutent la nécessité de la continuité et les impératifs stylistiques, a donné lieu à cinq sections intitulées comme suit : « base économique et main-d'œuvre »; « transformations démographiques et poussée des réseaux de communication »; « révolution dans le rôle joué par l'État »; « revenu et consommation »; « changement de valeurs et anomie ». Nous terminons à juste titre cette introduction en rappelant que même si l'ordre des sujets accorde une certaine priorité aux facteurs économiques parmi les facteurs du changement social, notre approche théorique à l'analyse du changement social ne présuppose pas d'unidirectionalité causale, soit de la catégorie matérielle à la catégorie idéationnelle des facteurs ou inversement.

### I. BASE ÉCONOMIQUE ET MAIN-D'ŒUVRE

Un surplus économique, quelle que soit sa provenance, entraîne de nouveaux surplus économiques s'il est investi dans des instruments de production et peut éventuellement mener au progrès social. Dans ses phases avancées (l'emploi d'énergie de source autre qu'animale) le processus s'appelle l'industrialisation. Bien que dans le monde occidental on prête une importance accrue aux coûts sociaux et écologiques du processus dans les évaluations contemporaines de l'industrialisation avancée, la proposition selon laquelle l'industrialisation (par opposition à la modernisation) précéderait le progrès social reste encore de nos jours à déloger en tant que principe de politique sociale. Il est évident que s'il doit y avoir progrès social, tous les surplus économiques ne peuvent être engagés dans le développement de la capacité de production, à moins de ne considérer rigoureusement le progrès en matière de santé et d'éducation que comme des investissements de production. Avoir à choisir entre la consommation immédiate d'un surplus et son réinvestissement en vue de la consommation ultérieure d'un surplus encore plus considérable constitue sans contredit l'un des dilemmes politiques les plus importants de nos sociétés industrialisées. On peut supposer que ces décisions sont prises (ou pourraient l'être) à la lumière d'une certaine conception quant à quel équilibre entre une consommation immédiate et un réinvestissement saurait le mieux contribuer au progrès social.

Nous tâcherons dans la présente section de déterminer dans quelle mesure le Québec a réussi à accroître l'industrialisation de son économie dans l'après-guerre. Par la suite, après avoir étudié la question de la consommation et du progrès social dans le Québec d'après-guerre, nous discuterons de l'option choisie par le Québec par rapport au dilemme classique de la préférence pour le temps que nous venons d'évoquer.

Une entité sociale donnée peut être évaluée soit d'après le niveau d'industrialisation qu'elle a atteint, en tant que niveau absolu de produc-

tion, soit d'après le rythme de son industrialisation, correspondant en somme à l'ampleur des réinvestissements de son surplus économique dans des nouveaux moyens de production. La première norme, le niveau d'industrialisation, s'évalue d'ordinaire par la proportion de la main-d'œuvre en agriculture; la seconde, le rythme de l'investissement en vue d'une industrialisation plus poussée, s'évalue par l'importance des ressources affectées à l'industrie des biens de production au sein de l'économie.

a) *Niveau d'industrialisation*

Dans le contexte Québec-Ontario, la première de ces deux évaluations, les niveaux relatifs d'industrialisation, alimente depuis longtemps la discussion. Notre propre contribution se limitera à la période d'après-guerre, pour ce qui est du temps, et à ce qu'on peut glaner par l'examen des indices dont nous disposons, pour ce qui est de la matière. Nous possédons deux indicateurs de production globale, la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière (P2VA)<sup>20</sup> et le revenu des produits agricoles (REPAG). Nous connaissons également le volume de la main-d'œuvre employée en agriculture (MEAGR) par opposition à la main-d'œuvre employée dans le secteur non-agricole (MENAG).

En 1950, le niveau d'industrialisation au Québec tel qu'exprimé par la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier était, en regard de l'Ontario, considérablement inférieur. De fait, le volume de la production manufacturière au Québec dépassait à peine la moitié (55%) de celle de l'Ontario, soit 1 726 millions de dollars comparé à 2 945 millions; par contre, la même année, la population du Québec atteignait 89% de celle de l'Ontario. La même année, le rapport entre la main-d'œuvre agricole et non-agricole était de 23% au Québec, en comparaison avec 12% en Ontario. Les deux calculs, la production manufacturière et la proportion de la main-d'œuvre engagée en agriculture, démontrent que le Québec n'était pas aussi industrialisé que l'Ontario. Il avait en fait, en 1950, une économie nettement moins industrialisée.

Dans quelle mesure le Québec a-t-il réussi, depuis 1950, à accroître l'industrialisation de son économie par rapport à l'Ontario ? Si nous analysons le taux annuel moyen de croissance<sup>21</sup> de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière, nous nous apercevons qu'au cours des vingt-cinq années, le taux d'augmentation ou le taux de croissance était de façon

---

20. On trouvera à l'Annexe III la correspondance entre les sigles français et anglais et l'ordre numérique qui établit la corrélation avec les Annexes I et II.

21. « Le taux annuel moyen de croissance » (coefficient  $B_1$  ou  $BB_1$ ) est appelé par la suite le « taux de croissance ».

marginale plus élevé en Ontario, 6.9%, qu'au Québec, 6.2%. En outre, l'accélération du taux annuel d'augmentation était supérieure en Ontario. Il en ressort que le Québec a accru sa production manufacturière de 420% tandis que celle de l'Ontario, déjà bien supérieure, augmentait de 500% pendant ce quart de siècle. Ainsi non seulement le Québec n'a-t-il pas réussi à améliorer sa position relative quant au volume de la production manufacturière, mais il a à peine maintenu sa position, si l'on garde à l'esprit que la croissance plus marquée de la population en Ontario (bien que les deux phénomènes soient certainement reliés entre eux) a eu pour résultat de réduire considérablement l'importance relative de la population du Québec par rapport à celle de l'Ontario. En 1974, la population du Québec n'atteignait que 75% de celle de l'Ontario, alors qu'elle se situait à 89% en 1950. En fait le rapport Québec-Ontario de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière *par personne* est passé de .57 en 1950 à .70 en 1974. Soulagement éphémère pour autant que cette légère amélioration dans la production relative par personne résulte plutôt d'une forte contraction de la croissance de la population au Québec vers la fin de la période à l'étude que d'une croissance relative réelle de sa capacité manufacturière.

#### b) *Rythme de l'investissement*

Si non seulement le Québec n'a pas réussi à se hisser au niveau de la production manufacturière de l'Ontario mais réussit à peine à maintenir l'écart qui le sépare de l'Ontario, l'explication s'en trouve peut-être dans l'évolution de son organisation économique, ce déséquilibre structurel dont on a tant fait état et selon lequel le Québec est passé d'une dépendance relative exagérée à l'égard des activités primaires à une dépendance exagérée à l'égard des activités tertiaires, faute de parvenir à industrialiser adéquatement son économie au cours du processus de transition.<sup>22</sup>

En gardant à l'esprit ce déséquilibre structurel, considérons d'abord les dépenses en immobilisations dans le secteur secondaire ou manufacturier (12IND). Ces investissements se sont accrus à un rythme annuel de 8.5% au Québec et de 9.3% en Ontario. La différence dans le taux annuel moyen, légère en apparence, a eu un effet cumulatif important sur les vingt-cinq années. Le niveau des immobilisations en Ontario a augmenté de plus de 840% au cours de la période, tandis que le Québec, malgré l'importance de sa croissance, ne voyait monter son niveau d'immobilisations que de 710%. En chiffres absolus, la moyenne géométrique des immobilisations annuelles pour la période à l'étude était de 369 millions au Québec et de 690 millions en Ontario.

---

22. Voir : « La structure industrielle du Québec », dans *Ne comptons que sur nos propres moyens*, Montréal, C.S.N., 1971.

De façon générale, on peut supposer que la capacité manufacturière future est fonction de la répartition différentielle des ressources sous forme de capital et de travail vers les secteurs de l'économie susceptibles d'accélérer l'industrialisation, notamment les immobilisations dans le secteur des biens de production, dont surtout l'industrie de la machinerie, qui en est le cœur. Pour modifier la structure de l'économie québécoise de manière à lui assurer un niveau d'industrialisation comparable à celui de l'Ontario, il faudrait prévoir un taux annuel d'investissement supérieur (bien qu'à partir d'une base moins élevée) en équipements dans l'industrie de la machinerie (IEQIM).

La réalité fut tout autre, les taux de croissance respectifs ayant été de 8.6% et 9.4% en faveur de l'Ontario. Encore une fois, vu l'effet cumulatif de cette différence, l'Ontario a accru de 860% ses immobilisations annuelles dans ce secteur, tandis que le Québec ne connaissait une hausse que de 730%. Le Québec n'ayant pas investi, par voie de préférence, à un rythme plus rapide dans la technologie dans le secteur de la fabrication de la machinerie, il en découle un handicap particulièrement grave si l'on considère le décalage dans le niveau des immobilisations annuelles en chiffres absolus; la moyenne géométrique en ce qui touche le Québec était de 3.8 millions, alors qu'en Ontario elle se situait à 16 millions, soit quatre fois plus. Quant à la main-d'œuvre, l'Ontario comptait presque deux fois et demi (246%) plus d'emplois dans l'industrie de la machinerie (MEIM) que le Québec.

En somme, la taille de l'industrie manufacturière continue à n'atteindre que la moitié de celle de l'Ontario et les immobilisations destinées à l'amélioration de sa capacité technologique n'ont été que le quart de celles de l'Ontario. En outre, le fossé ne cesse de s'élargir quant au taux annuel moyen d'augmentation dans ce genre d'investissement qui permettrait au Québec de redresser le déséquilibre structurel de son économie.

Étant donné que de façon générale la part de l'agriculture dans une économie est considérée comme inversement proportionnelle au degré d'industrialisation, voyons de plus près la question de l'agriculture au Québec et en Ontario. Nous soulignons plus haut que le rapport entre la main-d'œuvre du secteur agricole et celle du secteur non-agricole au Québec en 1950 était le double de celui de l'Ontario. La « rationalisation » qui s'est abattue depuis sur l'agriculture québécoise a fait passer la proportion de 23% en 1950 à 3.6% en 1974, soit une chute moyenne de 4% par année. Uniquement au cours de la période quinquennale allant de 1961 à 1966, la main-d'œuvre agricole a baissé en chiffres absolus de 23%.

Lorsque nous cherchons à savoir dans quelle mesure le Québec a réussi à atteindre un niveau d'industrialisation comparable à celui de

l'Ontario, deux questions se posent d'emblée face à cette contraction massive de la proportion de la main-d'œuvre agricole sur l'ensemble de la main-d'œuvre : d'abord, cette réduction de l'intensité de la main-d'œuvre dans l'agriculture québécoise a-t-elle été reliée (en tant que cause ou effet) à une hausse correspondante de la productivité (industrialisation de l'agriculture) et, ensuite, où est donc allée toute cette main-d'œuvre ?

La réponse à la première question paraît sans équivoque. La production (REPAG) a progressé aussi bien au Québec qu'en Ontario, les taux de croissance étant respectivement de 4.5% et 4.6%, et la main-d'œuvre agricole a connu un déclin annuel de 4.1% et 3.2%. L'Ontario a maintenu au cours de cette période un niveau de production<sup>23</sup> de plus de deux fois supérieur avec une main-d'œuvre de 20% seulement supérieure.<sup>24</sup> Autrement dit, pour l'ensemble de la période, la production par travailleur a été supérieure du tiers en Ontario. En 1974, la production par travailleur était en Ontario de 44% plus élevée.

Quant à savoir où s'en est allée la main-d'œuvre, les travailleurs dégagés de l'agriculture ne constituaient-ils pas un réservoir de main-d'œuvre immédiatement à la disposition du secteur non-agricole ? À cet égard, on peut croire que le Québec avait en main une ressource d'industrialisation qui manquait à l'Ontario déjà plus industrialisé, soit une source de main-d'œuvre relativement plus vaste pour le secteur manufacturier. Dans les faits, le taux de croissance de la main-d'œuvre dans le secteur non-agricole (MENAG) a été de 3.0% au Québec et de 3.2% en Ontario; ce qui semble indiquer, étant donné la croissance beaucoup plus rapide de la population en Ontario (2.5% en regard de 1.7%), qu'effectivement, par rapport à la population de base, la main-d'œuvre non-agricole s'est accrue plus rapidement au Québec qu'en Ontario . . . quoique pas tellement plus rapidement. En ce qui a trait à la main-d'œuvre dans l'industrie manufacturière (MEIM) la situation était semblable, les taux de croissance étant de 3.5% et de 4.1% respectivement.

Mais, indépendamment du degré d'instruction de sa main-d'œuvre, le Québec ne jouissait-il pas virtuellement d'un avantage sur l'Ontario grâce à son réservoir de main-d'œuvre démobilisée, en particulier chez les femmes ? Dans la poursuite de son développement, il semble que le Québec aurait pu mettre à profit cet apport potentiel à l'industrialisation en mobilisant la main-d'œuvre plus rapidement que l'Ontario. Il en fut autrement. Le taux de participation (QE/AT) de l'Ontario s'est accru de 0.36% par année, soit plus du double de celui du Québec, 0.10% par année. Il est probable qu'on puisse imputer en partie l'impuissance du Québec à réaliser

---

23. Voir le coefficient BBO de REPAG.

24. Voir le coefficient BBO de MEAGR.



un rythme équivalant de mobilisation de la main-d'œuvre à ce qu'une part de ceux qui auparavant auraient « participé » se trouvaient encore aux études en raison de l'expansion récente du secteur de l'éducation.

Pour compléter, il faut se rappeler que sur la main-d'œuvre mobilisée au Québec, le nombre de ceux qui restent inactifs (sans emploi) est deux fois celui de l'Ontario. Non seulement cet écart traditionnel et très constant n'a-t-il pas tendance à s'amoinrir, mais encore s'est-il élargi au cours de la période à l'étude, vu le taux de croissance du chômage plus élevé au Québec (2.4%) qu'en Ontario (2.2%). Par ailleurs, en dépit de la croyance populaire, le Québec et l'Ontario présentaient très peu de différence dans le niveau des arrêts de travail mesurés en jours/homme perdus par travailleur (ARRT/MENAG).<sup>25</sup> Toutefois la tendance à long terme était à la hausse sous les deux juridictions : 8.6% et 8.3% respectivement dans le nombre global de journées perdues, soit bien au-delà du double du taux de croissance de la taille de la main-d'œuvre qui dépassait à peine le 3% dans chacun des cas.

Bien que le Québec ne réussisse pas à rattraper le pas ni même à maintenir le rythme dans la production manufacturière, on a suggéré qu'en guise de compensation il faut tenir compte de sa réussite dans le secteur primaire. Le Québec a-t-il en fait distancé l'Ontario dans le secteur primaire au cours de l'après-guerre ? Nous disposons de deux indices à ce sujet, les immobilisations dans les équipements (ILE) et dans la construction (ILC) au sein du secteur primaire. Il est à noter que le secteur primaire tel que défini par ces indices englobe l'industrie de la construction.

Entre 1960 et 1974<sup>26</sup> le niveau absolu des nouvelles immobilisations dans la construction au secteur primaire au Québec et en Ontario était à peu près identique. Dans la première moitié des années soixante, de 1960 à 1964, les investissements au Québec étaient de 10% supérieurs à ceux de l'Ontario. Au cours des cinq dernières années de la période, de 1970 à 1974, les niveaux étaient comparables. En ce qui a trait aux équipements, les immobilisations du Québec dans la première moitié des années soixante se situaient à 70% de celles de l'Ontario et à 65% dans la première moitié des années soixante-dix. Il semble donc, pour répondre à la question, que même si le Québec a investi à un taux plutôt comparable dans le secteur primaire au début des années soixante, il a tenu bon par rapport à la construction mais non par rapport à la technologie entrant dans le secteur. Les programmes majeurs de construction institutionnelle ont indubitablement

---

25. 1972, l'année du Front commun dans le secteur public, fait exception à la règle, de même que, depuis, l'année 1975.

26. Comme les données s'étendent sur des périodes différentes pour le Québec et l'Ontario (colonne ANNÉES à l'Annexe II), la comparaison portera sur la période allant de 1960 à 1974 et sur les données *originales* seulement.

contribué à la prédominance des immobilisations en construction au Québec. Bref, la proportion de l'effort économique du Québec dans le secteur primaire, en comparaison avec celui de l'Ontario, ne s'est pas améliorée depuis le début des années soixante; et on aurait peine à déceler dans le secteur primaire une expansion qui compenserait pour le défaut de croissance, toujours par rapport à l'Ontario, dans le domaine manufacturier. De plus, un dosage de l'investissement où la construction, par opposition aux équipements, devient un élément aussi important sera moins productif, du point de vue économique.

### c) Conclusion

Nous avons débuté cette section en nous demandant dans quelle mesure le Québec avait réussi, par rapport à l'Ontario, à poursuivre son industrialisation dans la période d'après-guerre. En 1961, André Raynauld proclamait dans son livre *Croissance et structures économiques de la province de Québec* :

« Le taux de croissance de la production dans le Québec est le même que celui de l'Ontario depuis 1870. »

et plus loin, à la suite d'une analyse statistique semblable à la nôtre :

« La croissance de la production industrielle du Québec est la même que celle de l'Ontario, de 1935 à 1955, aussi bien dans l'ensemble que pour chacun des secteurs considérés à l'exception de l'industrie minière. »<sup>27</sup>

Nous estimons qu'il n'en est plus ainsi. Bien que le Québec ait maintenu de 1870 jusqu'au début des années soixante un rythme qui lui a évité de se laisser distancer par l'Ontario, il perd maintenant du terrain; et nous ajouterons qu'il est presque inévitable qu'il se mette à tirer encore plus de l'arrière à cause des caractéristiques structurelles découlant de la nature et du volume de ses investissements.<sup>28</sup> Et, pour parler franc, comme Fréchette et ses collaborateurs l'ont soutenu,<sup>29</sup> l'économie du Québec est sur le déclin; et faute d'avoir réparti ses ressources et ses immobilisations dans la période d'après-guerre d'une façon qui aurait pu atténuer son « déséquilibre structurel », la posture du Québec quant à sa capacité

27. André RAYNAULD, *op. cit.*, pp. 63 et 76.

28. Raynauld a vu venir ce phénomène : « . . . la production secondaire est plus développée en Ontario que dans le Québec et la tendance s'est accentuée depuis 1935 » (p. 76), mais il croyait qu'il s'agissait de la conséquence d'une spécialisation à l'intérieur d'un marché plus grand dont bénéficierait le Québec. Pourtant Raynauld signale ailleurs le rythme plus lent de changement structurel dans l'économie québécoise : « Il appert que dans les industries manufacturières, nous retrouvons le même résultat que dans la production industrielle totale, à savoir que le Québec a connu moins de transformations de structure que l'Ontario depuis 1935 . . . » (p. 105).

29. FRÉCHETTE, *op. cit.*

d'industrialisation est, toujours par rapport à l'Ontario, pire qu'elle ne l'était en 1950. Effectivement, l'un des pronostics que Raynauld faisait en 1951 s'est révélé tout à fait juste : « l'adaptation au changement et à l'industrialisation serait plus lente et sans doute aussi plus difficile dans le Québec que dans l'Ontario. »<sup>30</sup>

## II. TRANSFORMATIONS DÉMOGRAPHIQUES ET POUSSÉE DES RÉSEAUX DE COMMUNICATION

Parmi les changements structurels qui se sont manifestés dans le Québec d'après-guerre, les changements démographiques sont ceux qui ont reçu le plus d'attention, alors qu'on a à peine parlé de l'implantation des nouveaux réseaux de communication. Les caractéristiques démographiques<sup>31</sup> jouent sans aucun doute un rôle très important dans le processus du changement social. La confusion théorique entourant leur rôle en tant que facteurs du changement tient à la *place* qu'il faut accorder à ces « faits » démographiques dans la dynamique causale qui relie entre eux les divers déterminants du changement social . . . ces derniers étant caractérisés, pour les fins de notre étude, comme facteurs d'ordre structurel, conditions culturelles et action normative. Les « faits » démographiques sont-ils un substrat qui, dans l'ordre de la causalité, ouvrirait la voie au changement (Durkheim) ou bien ne sont-ils que le produit du déploiement des formes de production et des relations de production qui en découlent (Marx); ou ne seraient-ils ni l'un ni l'autre et participeraient-ils plutôt à une dynamique tantôt à l'un tantôt à l'autre titre, à des moments différents ?

Là n'est pas cependant notre propos, si ce n'est pour souligner qu'il serait difficile de faire valoir de façon convaincante l'une ou l'autre des thèses opposées de Durkheim et de Marx dans le cas du Québec. Il ne fait aucun doute que les transformations démographiques qu'a connues le Québec d'après-guerre ont été déterminées tant directement par le changement économique qu'indirectement par le changement dans l'action normative accompli par l'entremise des changements dans l'échelle des valeurs et de la prise de conscience (la culture) provenant de la participation à de nouvelles formes et de nouveaux rapports de production. En outre, une fois cristallisés, les nouveaux états démographiques ont provoqué une prise de conscience culturelle qui a conduit ensuite à l'action politique (la Loi 22 en 1974 et la Charte de la langue française en 1977), laquelle a eu à son tour un impact sur la base économique.

30. André RAYNAULD, *op. cit.*, p. 105.

31. La taille, la composition selon l'âge et le sexe, la répartition de la population sur le territoire, la migration, l'espérance de vie et le taux de croissance, sans parler de caractéristiques secondaires comme la composition ethnique et religieuse.

Considérons donc, jusqu'à ce que nous soyons mieux en mesure de faire ressortir plus précisément la nature de la dynamique à l'œuvre, que les changements démographiques survenus dans l'après-guerre au Québec sont des transformations *structurelles* qui découlent à la fois d'autres facteurs structurels (d'ordre économique et autre) et de modèles d'action normative (comme le ralentissement de la fécondité) résultant de conditions culturelles nouvelles (comme le « consommattisme »); sans oublier que ces nouvelles conditions structurelles et culturelles ne sont pas elles-mêmes à l'abri d'une influence réciproque exercée par les transformations démographiques en cours dans le corps de la société.<sup>32</sup>

#### a) *Croissance démographique*

L'évolution démographique la plus commentée dans cette période de l'après-guerre est sans contredit la chute dramatique de la fécondité. Le Québec était entré dans cette période avec un taux brut de natalité remarquablement élevé de 30 naissances par 1 000 habitants et un taux d'accroissement naturel de 21 pour 1 000, pour la terminer avec un niveau de fécondité qui pourrait conduire à un niveau d'accroissement naturel négatif. En fait, le taux brut de natalité avait baissé à 14 en 1974 et le taux d'accroissement naturel n'était plus que de 7.<sup>33</sup>

Le nombre absolu des naissances (DNES) dans l'après-guerre a fléchi à un taux annuel moyen de 2% au Québec; soit globalement un déclin de 37% dans le nombre annuel des naissances. L'Ontario a également connu un taux de croissance négatif quant au nombre absolu des naissances, mais à un taux presque imperceptible de .02% par année, pour un déclin global de moins de 1% dans le nombre annuel des naissances pour la période.

Pour éviter de confondre, dans nos comparaisons entre le Québec et l'Ontario, les changements dans la fécondité et les changements dans la composition des deux populations selon l'âge — sans parler des taux différentiels dans la croissance de la population — il serait prudent de faire

---

32. Marcel RIOUX, dans ses réflexions sur le rôle des idéologies dans le changement social au Québec, en est venu à la même conclusion quant à l'interdépendance possible des facteurs : « si d'une façon générale, infra-structure, rapports sociaux, conscience et idéologies se déploient dans le temps suivant l'ordre de cette énumération, nous n'envisageons pas pour autant les relations entre les diverses composantes du système social sur le mode causal : ces phénomènes s'influencent réciproquement. » (« Sur l'évolution des idéologies au Québec », *Revue de l'Institut de sociologie*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, janvier 1968.)

33. SOURCE : Ministère des affaires sociales, *Statistiques des affaires sociales : Données démographiques*. Pour une analyse plus poussée de la fécondité, voir : Bureau de la statistique du Québec, *Tendances passées et perspectives d'évolution de la fécondité au Québec*, Québec, Ministère de l'industrie et du commerce, 1976.

appel à une mesure plus précise de la fécondité, soit le taux brut de reproduction.<sup>34</sup> D'après le taux brut de reproduction (DBRR) pour la période allant de 1957 à 1974, le Québec a connu une chute de la fécondité de 5% par année contre une chute annuelle de 3% en Ontario. Au cours des dix-neuf années en cause, ces baisses ont cumulé en une chute de la fécondité de 68% au Québec et de 51% en Ontario. Les taux bruts réels de reproduction ont baissé de 1.9 et 1.8 qu'ils étaient en 1957 à .8 et .9 en 1974, au Québec et en Ontario respectivement.

À part l'accroissement naturel, l'autre élément de la croissance de la population est la migration. En ce qui a trait au Québec, on distingue habituellement entre l'immigration et l'émigration internationales d'une part et les déplacements inter-provinciaux d'autre part, ces derniers étant d'ordinaire qualifiés d'entrées et de sorties migratoires. Nous disposons de deux mesures de la migration parmi nos indicateurs, soit le nombre d'immigrants ayant comme destination le Québec et l'Ontario respectivement (DLMM), ainsi que la migration nette au Québec et en Ontario (DMIGR) dérivée de la méthode résiduelle normale.

Au cours des vingt-cinq années que nous étudions, un fléchissement annuel de 0.4% a été enregistré dans le nombre d'immigrants au Canada qui avaient le Québec comme destination. En chiffres absolus, le nombre moyen d'immigrants par année était de 28 000 environ. Le nombre d'immigrants à destination de l'Ontario, par ailleurs, s'est accru à un rythme annuel de 1.0% et leur nombre moyen s'élevait à 75 000, soit près de trois fois plus.

Quant à la migration nette, le seul indicateur dont nous disposions (DMIGR) est celui du bilan résiduel une fois l'accroissement naturel retranché de la population réelle. Vu le caractère négatif du bilan pendant quatre années consécutives au Québec, l'utilisation de logarithmes a nécessité un ajustement<sup>35</sup> qui a rendu plus difficile l'interprétation des résultats. Néanmoins, le déclin annuel obtenu de l'ajustement linéaire logarithmique était de 9% au Québec en comparaison avec un taux de croissance de 0.2% en Ontario. On exprime peut-être mieux la différence dans la migration nette sous les deux juridictions par le fait que la migration nette du Québec pour l'ensemble des vingt-cinq années a été de 159 000, en comparaison avec celle de l'Ontario qui s'est chiffrée à 1 574 000, soit un rapport de un à dix.

---

34. Le nombre de filles qui naîtraient pour 1 000 femmes au cours de leur vie fertile si leur fécondité selon l'âge devait correspondre à celle observée auprès de la population existante.

35. La suppression des valeurs négatives par l'addition d'une constante égale au plus grand nombre négatif plus 1.

Le volume bien inférieur de la migration nette du Québec pour ce quart de siècle provient des baisses successives partant de bilans nets moyens positifs de l'ordre de 60 000 dans les années cinquante pour atteindre des bilans négatifs à partir de l'année 1968. On ne peut attribuer cette chute considérable au déclin dans l'immigration relevé plus haut, qui était de l'ordre de 0.4% alors que le déclin dans le bilan migratoire net a été de 9% annuellement. Étant donné une limitation des départs internationaux en raison des contraintes imposées à l'entrée dans leur pays par les États-Unis au début des années soixante, il est évident que la position migratoire du Québec est fonction d'un mouvement migratoire interprovincial de plus en plus défavorable.

En ce qui touche les éléments de la croissance de la population, l'après-guerre fut pour le Québec une période de contraction. En fait, le Québec est passé d'un accroissement annuel maximum de 3% en 1956 à un minimum de 0.2% en 1970. Le taux annuel moyen de croissance pour l'ensemble des vingt-cinq années a été de 1.9%. Les taux annuels de croissance de l'Ontario étaient, dans les années cinquante, assez semblables à ceux du Québec, mais leur déclin fut beaucoup moins accusé, comme l'indique le taux de croissance annuel moyen de 2.5%, soit un taux supérieur de près du tiers à celui du Québec. Alors que la population du Québec est passée de 3 969 000 à 6 134 000, soit une hausse globale de 58%, celle de l'Ontario est passée de 4 471 000 à 8 094 000, soit une hausse globale de 80% !

#### b) *La nucléation sociale*

À part les facteurs qui déterminent le taux de croissance de la population et sa taille subséquente, il ressort de nos indicateurs démographiques au moins deux autres évolutions particulières. La première est l'augmentation très marquée du nombre absolu des mariages, surtout à la lumière de la chute du taux de croissance de la population elle-même. C'est ainsi, par exemple, que le pourcentage global du nombre annuel des mariages (DMAR), qui se situe à 61%, est plus élevé que l'accroissement global de la population, dont le pourcentage est de 58%, alors que l'Ontario présente une situation opposée, avec une hausse des mariages de 74% et une hausse de la population de 80%. On en trouvera la confirmation dans la comparaison des taux bruts de nuptialité,<sup>36</sup> laquelle révèle que le Québec est entré dans les années cinquante avec un taux inférieur à celui de l'Ontario pour en sortir avec un taux plus élevé.

Parallèlement à la transformation du niveau de nuptialité par rapport à l'Ontario, la taille des ménages au Québec indique une tendance à la

---

36. Statistique Canada, *Statistique de l'État civil*, n° 84-202, Ottawa.

baisse. Cette évolution s'observe par l'analyse des tendances dans trois de nos indicateurs : la construction d'habitations nouvelles (HABC), le nombre de ménages (DMEN) et la taille de la population (DPOP).

Dans la construction domiciliaire, le fossé qui s'est creusé entre le Québec et l'Ontario est considérable. Entre les années 1950 et 1974, le taux de croissance du nombre des habitations complétées était de 2.8% au Québec et de 4.5% en Ontario, différence sans aucune proportion avec la différence dans les taux de croissance de la population. Quant au nombre d'unités de logement complétées annuellement au Québec, la proportion a augmenté de 96% pour une population qui s'est accrue de 58%, alors qu'en Ontario la proportion des nouvelles habitations a grimpé de 189% pour une population qui s'est accrue de 80%. Ce qui étonne c'est que, nonobstant la croissance plus lente de la population et un taux de croissance moins élevé dans la construction domiciliaire, l'augmentation dans le nombre des ménages ait été aussi rapide au Québec qu'en Ontario. Les taux de croissance s'élèvent respectivement à 3.0% et 3.1%. La raison en est la réduction plus rapide de la taille des ménages au Québec qu'en Ontario.

Le Québec a connu un processus de nucléation résidentielle, phénomène qu'on ne peut manquer de relier à l'augmentation des mariages et à la diminution du nombre des enfants. L'indicateur le plus évident de ce processus de nucléation est le nombre moyen de personnes par ménage au Québec, qui a baissé de 4.6 personnes en 1950 à 3.6 en 1974. L'Ontario avait atteint un niveau comparable beaucoup plus tôt : en 1950 un ménage ontarien comptait en moyenne 3.9 personnes, chiffre qui était passé à 3.3 en 1974. Le ménage québécois moyen comptait une personne de moins à la fin de la période à l'étude par suite de ce processus de nucléation, alors qu'en Ontario, où le phénomène avait pris de l'avance, le ménage moyen avait perdu une demi-personne pendant la même période. Si l'on devait choisir de considérer la hausse de la nuptialité et la diminution dans la taille des ménages comme indicateurs d'un processus de nucléation sociale, à l'échelle de l'habitation du moins, nous avons ici un autre domaine où le Québec a effectivement rejoint l'Ontario.

La nucléation physique de la vie privée, au moyen de l'habitation, constitue en quelque sorte l'un des appuis structurels majeurs à la prise de conscience individuelle. Cette individualisation repose en partie sur la nature plus exclusive des rapports entre les membres du ménage entre eux et à l'égard des biens matériels qui s'y trouvent (chaque enfant y possède sa propre chambre), de même qu'elle donne lieu à un relâchement du contrôle social inhérent à la présence des autres dans notre environnement le plus intime.

c) *Les communications*

Si la taille des ménages s'est réduite de façon aussi drastique au Québec, les liens de l'individu avec l'extérieur se sont étendus de manière encore plus importante à cause du développement des moyens de communication. Ceux qui précédèrent l'avènement de la télévision, comme l'automobile, la radio et le téléphone, se sont répandus assez tard au Québec.

Nous savons que la venue de la radio au Québec a été tardive.<sup>37</sup> Même en 1941, seulement 23% des ménages au Québec, contre 38% en Ontario, avaient la radio. Il y a aussi un décalage, moins considérable cependant, pour le téléphone. Nous pouvons observer les dernières phases de l'implantation du réseau téléphonique au cours de la période à l'étude (IPH/P). En 1951, il y avait 19 téléphones pour 100 habitants au Québec et 29 en Ontario, soit une différence importante. Cependant, avec un taux de croissance de 4% comparé à celui de 3% en Ontario, le Québec effectuait un rattrapage de sorte que les deux rapports étaient de 53 et 60 respectivement, en 1974.

Les objets de consommation que sont les automobiles jouent également en Amérique du Nord un rôle important dans les communications sociales. Nous nous sommes en fait aperçus (AUT/P) que relativement à l'Ontario, les automobiles ont fait une entrée tardive au Québec mais qu'elles sont arrivées en trombe. En 1951, le nombre de voitures particulières pour 100 personnes était au Québec le quart de celui de l'Ontario. À la fin de la période, par suite des taux de croissance de 6% au Québec et de 3% en Ontario, l'écart était presque entièrement comblé.

La télévision ayant fait son apparition assez tard comme instrument accessible au plus grand nombre, elle nous offre l'occasion d'observer tant l'introduction que l'implantation d'un moyen de communication nouveau dans le contexte social du Québec d'après-guerre. S'est-il produit un écart semblable à celui qui a existé pour la radio, le téléphone et l'automobile ? Les premières données sur l'utilisation de la télévision (TELE/M) remontent à 1953, alors que 10% des ménages québécois et 21% des ménages ontariens possédaient un appareil. Dès 1955, cette différence substantielle était à peu près disparue, les chiffres étant de 48% et 52% respectivement, et, en 1960, 89% des ménages aussi bien au Québec qu'en Ontario étaient munis de téléviseurs. Depuis 1970, la proportion oscille entre 97% et 99% de part et d'autre.

37. Elzéar LAVOIE, « L'évolution de la radio au Canada français avant 1940 », *Recherches sociographiques*, XII, 1, 1971, p. 26.



Sauf pour un décalage d'un an au départ, la pénétration de la télévision dans les foyers a été aussi massive et rapide au Québec qu'en Ontario. Cette situation est fort différente de ce que nous avons observé par rapport à la radio, au téléphone et à l'automobile. Que le Québec se soit branché aussi rapidement que l'Ontario sur la télévision laisse supposer que le décalage dans la modernisation qui existait avant la Deuxième guerre mondiale n'existait plus.

En outre, la création d'un réseau de télévision accessible à presque tous les Québécois, jointe à la généralisation de la voiture familiale (une quadruplication des automobiles par habitant) et à l'intensification du réseau téléphonique (une triplification des appareils par habitant) laissent voir une révolution dans les communications sociales dans le Québec d'après-guerre. S'il faut considérer les réseaux physiques : voitures et routes, téléviseurs et stations émettrices, téléphones et centrales, comme des éléments structurels plutôt que culturels dans le tissu social, nous sommes alors en présence d'un changement structurel significatif dans le Québec d'après-guerre. Cette affirmation touchant l'existence d'un changement social structurel important dans l'après-guerre au Québec est contraire à l'évaluation proposée, entre autres par Guy Rocher,<sup>38</sup> et selon laquelle c'est le changement culturel qui a caractérisé le changement social dans le Québec d'après-guerre. Nous reviendrons sur cette importante divergence analytique dans la conclusion.

### III. RÉVOLUTION DANS LE RÔLE JOUÉ PAR L'ÉTAT

La conséquence de la Révolution tranquille la mieux universellement accueillie fut sans doute le nouveau rôle assumé par l'État. Considéré auparavant comme l'humble serviteur de l'Église et de l'entreprise, l'État a émergé de la Révolution tranquille, d'un point de vue idéologique, à la fois comme moteur premier du progrès social et économique et en tant qu'incarnation des aspirations collectives des francophones. En aussi peu qu'une décennie à peine, l'idéologie conventionnelle anti-étatique fut effectivement renversée, faisant place à une conception très positive de l'État et de son rôle dans la vie quotidienne des Québécois. L'État allait prendre en charge bon nombre de fonctions laissées autrefois à l'Église. À vrai dire on peut se demander si le changement ne fut pas en fait trop rapide . . . bien qu'il y ait eu chambardement du contenu idéologique, le temps a-t-il suffi pour que s'accomplisse un changement équivalent dans la structure sous-jacente des attitudes, les mécanismes de l'autorité, du maintien et de l'exercice du pouvoir ?

---

38. Guy ROCHER, *op. cit.*, p. 15. Rocher définit lui-même les réseaux de communication comme étant « structurels ».

a) *Les dépenses gouvernementales*

On pourrait s'attendre à ce que parallèlement à l'émergence de l'État sur la scène publique et politique du Québec, il y ait eu une augmentation significative du niveau des dépenses gouvernementales de même qu'une réorientation des ressources vers les objectifs sociaux ayant vraisemblablement été négligés par le passé. Il y aurait lieu même de prédire des taux de croissance et une réorientation des activités gouvernementales d'un ordre nettement supérieur à ce qu'allait connaître l'Ontario, où le rôle social de l'État était depuis longtemps légitimé (la création de l'Hydro-Ontario date de 1917); vu en particulier le fait que Duplessis avait légué au Québec un réservoir de fonds publics à peu près inexploité.

Le taux de croissance des dépenses du gouvernement (FDEPG) fut sans contredit remarquable. La tendance du taux de croissance pour l'ensemble de la période à l'étude s'élève à 15.5% par année : un taux littéralement étonnant ! Les dépenses globales du gouvernement provincial en chiffres absolus et dollars courants se sont multipliées par trente-deux entre 1950 et 1974. Sur les variables assemblées pour le Québec, les seuls taux de croissance comparables sont ceux des deux indicateurs de consommation. En comparant toutefois ce taux de croissance qui semble extraordinaire avec le taux de 15.1% pour l'Ontario,<sup>39</sup> il cesse d'être aussi exceptionnel. Il n'en reste pas moins qu'une expansion globale multipliée par 32 alors qu'elle le fut par 29 en Ontario, où l'accroissement de la population fut supérieur (1.8 fois à comparer à 1.6 au Québec), mérite d'être retenue. Outre la similitude des taux de croissance, les deux tendances sont parallèles en ce que toutes deux manifestent une accélération significative bien que modeste. De plus, malgré le fait que la réhabilitation idéologique de l'État ne se soit pas réalisée avant le début des années soixante, les deux coefficients d'accélération (BB2) indiquent le même degré élevé d'ajustement (RxR) pour la période à l'étude ! Sur la foi de cette observation, nous pouvons nous demander si d'autres facteurs ne seraient pas responsables de l'épanouissement de l'État au Québec et si la Révolution tranquille n'aurait pas été une rationalisation de ce qui était déjà en marche, sans égard aux idéologies.

Après diverses analyses exaltant le nouveau rôle positif confié à l'État par suite de la Révolution tranquille, il est en fait consolant de constater que relativement au niveau des dépenses gouvernementales, le Québec, à partir d'un niveau de base en 1950 qui était, en dollars par habitant, inférieur de 9.3% seulement à celui de l'Ontario a atteint en 1974 un niveau

---

39. Les tendances ajustées tiennent compte respectivement de .995 et de .996 de la variance dans les dépenses des gouvernements du Québec et de l'Ontario.

de 8.8% plus élevé. Le niveau sensiblement supérieur du Québec en 1974 s'explique par les investissements massifs effectués entre le milieu et la fin des années soixante, à l'apogée de la Révolution tranquille : investissements qui auraient été plus facilement amortis et dont le rendement aurait été supérieur (d'un coût moins élevé par personne) si la population du Québec avait, comme celle de l'Ontario, maintenu dans les années soixante-dix le même rythme de croissance qu'au début des années soixante. L'examen des dépenses en immobilisations par tous les niveaux de gouvernement (IGOUV), une série dont les données commencent, par hasard, en 1960, révèle en fait un taux de croissance des immobilisations de 9.1% au Québec pour la période allant de 1960 à 1974, soit un taux substantiellement supérieur à celui de l'Ontario qui était de 7.4% pour la même période. Le fait que la population du Québec n'ait pas maintenu son fort taux de croissance au-delà du milieu des années soixante, allié au taux relativement élevé des nouvelles immobilisations, se sont traduits par des frais généraux collectifs par personne élevés<sup>40</sup> et que l'État se voit maintenant dans l'obligation d'amenuiser. Il ne fait aucun doute que l'activité de l'État au cours de la période à l'étude a pris de l'ampleur (de \$68 à \$1 204 pour le gouvernement provincial à lui seul), mais il s'agissait bien plus d'une évolution que d'une révolution, en ce sens qu'il faut y voir l'expression d'une tendance déjà présente à l'époque des années cinquante. Il est évident que si nous devons examiner de plus près le milieu des années soixante et la fin des années cinquante et les comparer, on serait peut-être justifié de qualifier de révolutionnaire le degré de l'activité gouvernementale au cours de ces premières années comparativement à ces dernières. Mais dans la perspective à plus longue échéance de ce quart de siècle après la guerre, le terme révolutionnaire ne semble pas convenir.

#### b) *L'éducation et la santé*

Il se peut que l'évaluation du niveau de l'activité gouvernementale selon les sommes globales dépensées soit un indicateur quelque peu grossier du rôle de l'État. La sagesse conventionnelle parlerait d'une nouvelle orientation, d'un nouvel ordre des priorités gouvernant la répartition des crédits. C'est ce que soutiennent Posgate et McRoberts<sup>41</sup> en dépit de l'analyse quantitative plutôt convaincante du contraire faite par Daniel Latouche.<sup>42</sup>

40. Le débat actuellement en cours sur les coûts comparés des services hospitaliers au Québec et en Ontario en est une très bonne illustration, si les affirmations du sous-ministre québécois de la Santé et des Affaires sociales du Québec au printemps de 1976 sont justes. (*Le Devoir*, 5 juin 1976.)

41. D. POSGATE et K. McROBERTS, *op. cit.*

42. Daniel LATOUCHE, « La vraie nature de . . . la Révolution tranquille », *Canadian Journal of Political Science*, VII, 3, septembre 1974.

Nous étudierons cette thèse par rapport à deux secteurs de l'activité gouvernementale considérés en général comme essentiels à la qualité de la vie : l'éducation et la santé. Au sujet du premier, l'éducation, nous possédons deux indicateurs : le nombre d'enseignants à l'élémentaire et au secondaire (ENSG) et le nombre de baccalauréats et de premiers diplômes professionnels (E30).

Dans les deux cas, le taux annuel moyen de croissance pour l'ensemble des années allant de 1952 à 1974, pour les enseignants, et de 1951 à 1974, pour les diplômés, a été supérieur en Ontario. Le Québec a connu un taux de croissance de 5.2% dans le nombre de ses enseignants, comparativement à 6.2% en Ontario; alors que le taux de croissance du nombre de diplômés universitaires a été de 8.3% et 8.9% respectivement. Les deux entités ont enregistré annuellement une légère décélération (1.2%) du nombre des enseignants tandis que le nombre des diplômés s'accélérait très rapidement en Ontario (4.7%) mais restait stationnaire au Québec.<sup>43</sup> Par conséquent, si le nombre des enseignants au primaire et au secondaire et le nombre des diplômés reflètent l'effort consenti par l'État à l'éducation, le Québec n'a pas fait plus que de se maintenir en regard de l'Ontario.

Il ne fait aucun doute, comme le réaffirmait le sous-ministre québécois au printemps de 1975, que le Québec a amélioré sa position relative en ce qui touche sa population scolaire et qu'il a maintenu à un niveau très élevé la valeur des crédits affectés à l'éducation.<sup>44</sup> Sous ces deux aspects, il effectuait un rattrapage. Comment toutefois expliquer le rattrapage du point de vue du nombre de jeunes à l'école et du niveau des investissements, en même temps que l'absence relative de progrès quant au nombre d'enseignants et de diplômés ? L'énigme trouve son explication dans le critère utilisé pour la phase du développement en éducation que nous étudions.

Le Québec se rattrapait sous l'un des aspects du développement de l'éducation, c'est-à-dire la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans et l'accès général à l'enseignement post-secondaire. Il a donc fallu construire des édifices et y assurer la venue des jeunes. Mais alors que le Québec s'y mettait, l'Ontario ne se tenait pas immobile : il était en mesure de consacrer des ressources à l'amélioration du nombre et de la qualité des enseignants à la disposition des élèves et au développement de l'enseignement supérieur, comme le montrent les deux indicateurs dont nous avons parlé. Autrement dit, l'Ontario conservait son avance. C'est ici que réside peut-

---

43. Phénomène qui s'explique en bonne part par la conversion des collèges classiques qui dispensaient le baccalauréat ès arts.

44. Pierre MARTIN, *Le Devoir*, supplément, 24 mars 1976.

être une clef de l'énigme qui entoure le développement au Québec, énigme que nous tenterons plus loin d'élucider. Nous en arrivons maintenant au deuxième secteur de la vie collective où devrait se manifester la nouvelle qualité des services gouvernementaux, soit le domaine de la santé.

Le nombre de médecins par habitants (MED) et le taux de mortalité infantile (DMINF) constituent généralement les indicateurs reconnus de la disponibilité et de l'efficacité des services d'hygiène publique. Quelle a été la performance du Québec face à ces critères généralement acceptés ? Au cours des vingt-cinq années à l'étude, le Québec a réussi à faire baisser la mortalité infantile d'environ 50 par 1 000 naissances vivantes à un niveau respectable de 15. Dans la même période, le niveau de l'Ontario est passé du 30 et un peu plus qu'il était pour se situer légèrement au-dessous de 15. Voilà donc un domaine où le Québec s'est rattrapé. La baisse au Québec représente un déclin annuel moyen de l'ordre de 4.8% et en Ontario, de 3.3%.

Pour notre deuxième indicateur, le nombre de médecins diplômés, le Québec a connu une amélioration similaire, tant relativement qu'en chiffres absolus. Sous les deux juridictions, l'augmentation du nombre de médecins s'est maintenue à 3.7% comparativement à une croissance annuelle de la population de 1.9% et de 2.5% respectivement. Le rattrapage relatif du Québec se reflète dans le nombre de médecins par 10 000 habitants, qui s'est élevé de 10 à 18, à comparer à une hausse de 14 à 18 en Ontario. Sous ces deux aspects, les médecins et la mortalité infantile, le Québec a comblé l'écart.

Comme en matière d'éducation, l'extension des services de santé à l'ensemble de la population est l'aspect le plus important du développement que nous venons de souligner dans ce secteur. La performance remarquable du Québec en matière de mortalité infantile est sans nul doute le reflet de la démocratisation par l'État de l'accès aux services de santé, et en particulier de l'implantation des régimes universels d'assurance-maladie et d'assurance-hospitalisation. Cependant, que se passait-il en Ontario dans le domaine de la santé alors que le Québec se développait et rendait accessibles à tous les services médicaux et hospitaliers essentiels ? Pour tenter d'y répondre, attardons-nous à un problème de santé publique qui caractérise la société urbaine et industrielle, celui des maladies cardio-vasculaires. Notre indicateur est le taux de décès attribués aux maladies cardio-vasculaires (DMCV).

En 1950 les taux de ces maladies, au Québec et en Ontario, étaient respectivement de 295 et 518 par 100 000 habitants. Le taux de l'Ontario était de 76% supérieur à celui du Québec. À la fin de la période à l'étude, le taux du Québec était monté à 338 et celui de l'Ontario était tombé à 388. Voilà donc une confirmation, semble-t-il, de la proposition voulant que

l'Ontario ait déjà dépassé la phase dans laquelle le Québec venait de s'engager. Quant à savoir ce qui se passait en Ontario au moment où le Québec corrigeait son retard et mettait à la portée du plus grand nombre les services de santé, on trouvera peut-être un élément de réponse dans ce que les efforts de l'Ontario dans ce domaine étaient alors axés sur la pathologie propre à l'industrialisme avancé. Le tour du Québec viendra sans doute . . . du moins si les voies qui mènent au progrès social prennent la même forme d'industrialisation et de modernisation qu'en Ontario.

c) *Les paiements de transfert*

Pour en revenir au rôle de l'État et à l'idée qu'il y eut une certaine révolution dans la qualité des services offerts, il faut conclure qu'en effet, l'État a mis à la disposition de la population en général des services qui lui étaient auparavant inaccessibles. Il semble bien cependant que cet approvisionnement en services ait été le produit évolutionnaire (plutôt que révolutionnaire) d'une phase de la dynamique d'industrialisation et de modernisation qui ne fut particulière au Québec qu'en ce qu'elle y est survenue plus tardivement.

Il n'en reste pas moins que dans les deux domaines de l'activité gouvernementale que nous venons de voir, l'éducation et la santé, nous avons rencontré des taux de croissance qui étaient moins de la moitié de ceux des dépenses gouvernementales en général; même s'il est vrai que les dépenses se mesurent en dollars soumis à l'inflation et les services en produits finis comme les diplômés et les médecins. Au même moment, ces mêmes dépenses gouvernementales croissaient beaucoup plus rapidement que la valeur de la production, qu'il s'agisse de l'industrie manufacturière, de l'agriculture ou de la construction. Prises ensembles, ces deux constatations nous inspirent une double interrogation, à savoir où va l'argent et d'où vient-il ? En réponse à la première, où va l'argent, nous sommes fort intrigués par la croissance des paiements de transfert (fédéraux et provinciaux) financés substantiellement, mais non exclusivement, par le gouvernement du Québec.<sup>45</sup> Une croissance annuelle moyenne de 10.4% a donné lieu à une hausse phénoménale des paiements de transfert *per capita* au Québec, de \$71 en 1950 à \$643 en 1974, soit une augmentation de neuf fois plus.<sup>46</sup> Le montant de base en Ontario était moins élevé, se situant à \$66 par personne, et bien que le taux de croissance en chiffres absolus ait été supérieur, soit 10.9%, n'ayant pas eu l'accélération du Québec, il a produit un niveau plus faible en 1974, soit \$561 par habitant ou huit fois et

---

45. Le Québec finance au-delà de 40% des paiements de transfert.

46. Ces chiffres ne sont pas tirés de l'Annexe II où l'on trouve les données totales et non *per capita*.

demi plus que le niveau de 1950. Il est indéniable que les transferts sont devenus une part plus considérable dans le revenu personnel. Exprimée en tant que pourcentage du revenu personnel disponible (WRDC) *per capita*, la proportion représentée par les paiements de transfert au Québec est passée de 8% en 1950 à 18% en 1974. En Ontario, les paiements de transfert représentaient 8% du revenu personnel disponible en 1950 et 13% en 1974. Au Québec où le revenu personnel disponible (en 1974) était inférieur d'environ 20% à celui de l'Ontario,<sup>47</sup> le pourcentage de ce même revenu constitué par les paiements de transfert était de 38% supérieur à celui de l'Ontario.

En réponse à la deuxième question, d'où vient l'argent, les données de notre étude indiquent que dans un avenir rapproché les sommes nécessaires pour défrayer des dépenses gouvernementales qui s'accroissent à un tel rythme ne proviendront pas de l'économie québécoise. Il est très clair que les dépenses du gouvernement québécois ont dépassé la production et qu'à moins que la progression des salaires et des revenus (qui était jusqu'ici à égalité avec l'Ontario ou supérieure)<sup>48</sup> ne soit ralentie, le Québec ne pourra pas continuer. Le Québec doit ou bien réduire son niveau de dépenses gouvernementales par habitant et se laisser probablement distancer en ceci par l'Ontario, ou bien trouver de nouvelles sources de revenus en restreignant la croissance du revenu personnel disponible. Le Québec devra avoir recours à l'une ou l'autre de ces mesures ou aux deux à la fois pour la simple raison que le retard (relativement à l'Ontario) de sa capacité productive ne permettra pas le financement du taux de croissance actuel des dépenses gouvernementales et du revenu personnel.

Osera-t-on se demander si un État québécois revigoré se serait trouvé dans une situation où il aurait utilisé les richesses collectives disponibles pour soutenir une augmentation de la consommation individuelle tout en négligeant ou n'étant pas en mesure de voir aux investissements à long terme nécessaires pour accroître la base économique dont dépend la poursuite de cette consommation ? Quelle autre interprétation peut-on tirer d'un écart dans le revenu personnel (entre le Québec et l'Ontario) qui est en voie d'être comblé en partie par une augmentation des paiements de transfert alors que s'élargit l'écart dans la production ? Le Québec se voit-il obligé, quelles qu'en soient les raisons, de soutenir un niveau de consommation individuelle qui s'accorde avec une richesse qu'il ne possède pas encore; mettant ainsi en danger sa possibilité à longue échéance de se maintenir . . . sans parler de se rattraper ?

---

47. Le revenu personnel disponible *per capita* au Québec se situait à 74% de celui de l'Ontario en 1950 et à 81% en 1974.

48. Voir la section « Revenu et consommation », p. 39.

## IV. REVENU ET CONSOMMATION

Dans la section intitulée « Base économique et main-d'œuvre », nous faisons état du glissement du Québec derrière l'Ontario pour la croissance de sa production manufacturière, et ce surtout en ce qui a trait aux types d'industries et d'investissements devant assurer l'avenir de sa production. Voilà en bref le problème d'ordre « structurel » qui revient continuellement dans les analyses contemporaines de l'économie québécoise. Ce qui nous intéresse dans la présente section c'est de savoir si l'étude du revenu des Québécois et de la manière dont les individus exercent leur pouvoir d'achat permet de constater la même détérioration par rapport à l'Ontario. Il importe par ailleurs de savoir comment les Québécois utilisent leur pouvoir d'achat. Dans nos sociétés de libre entreprise, celui qui gagne et qui dépense est un précieux point d'articulation entre le structurel et le culturel.

a) *Le pouvoir d'achat*

Depuis la guerre, le salaire hebdomadaire moyen au Québec (SALH) s'est accru au rythme de 5.3%, soit un peu plus rapidement que le 5.1% en Ontario. Les taux de croissance du revenu personnel disponible diffèrent peu : 5.4% et 5% respectivement. Les taux de croissance comparable ont eu pour effet de maintenir la différence en chiffres absolus. En fait de moyenne géométrique, la différence dans les salaires hebdomadaires moyens pour la période était de \$5.50, soit 6% de plus pour l'Ontario; la différence dans le revenu personnel disponible était toutefois de \$420 par personne soit 29%. Cette anomalie, comme nous l'avons souligné plus haut, vient du contingent plus élevé de personnes au travail en Ontario où le taux de mobilisation de la main-d'œuvre était plus fort et le chômage réduit de moitié. Cette situation était en partie compensée, comme nous l'avons vu, par les paiements de transfert au Québec. Qu'on se place du point de vue du salaire hebdomadaire moyen ou du revenu personnel disponible par personne, il n'en reste pas moins, essentiellement, que les revenus au Québec ont augmenté à un rythme non seulement comparable à celui de l'Ontario . . . mais légèrement meilleur.

Lorsqu'on traite du revenu en dollars courants, on ne saurait évidemment faire abstraction de l'inflation dans les prix. L'inflation démesurée du début des années soixante-dix déforme notre perception de l'inflation pour l'ensemble de la période d'après-guerre. On en vient à oublier qu'en fait l'indice des prix a fléchi en 1953 et qu'en 1959 il est resté pratiquement stable. La croissance de l'indice des prix à la consommation à Montréal et Toronto (WPCO) reste étonnamment modeste, soit 2.2% et 2.3% par année pour l'ensemble de la période à l'étude. À cause



précisément de l'expérience de ces dernières années, il est clair que la tendance est à l'accélération; tout comme, il convient de le souligner, les tendances dans les salaires et le revenu personnel disponible. Néanmoins, la hausse véritable du pouvoir d'achat individuel, c'est-à-dire l'accroissement du revenu personnel disponible moins la hausse de l'indice des prix à la consommation, a été de 2.9% et 2.7% par année respectivement au Québec et en Ontario. La différence représente une hausse de 8% supérieure annuellement au Québec, par rapport à l'Ontario.

En évaluant sa situation générale d'après ses conditions matérielles de vie, ce que fait la plupart du temps le commun des mortels, le Québécois n'avait apparemment aucune raison de soupçonner que tout ne tournait pas rond au Québec. En fait, le niveau de vie des Québécois a continué à progresser au fur et à mesure et leur capacité réelle de consommer s'est améliorée à un rythme même supérieur à celui de la province la plus riche, l'Ontario !

#### b) *La consommation*

Étant donné leur pouvoir d'achat substantiel, en voie de s'améliorer, on peut se demander ce que faisaient les Québécois de leur argent. S'en servaient-ils pour épargner ou bien pour consommer ? Trois indicateurs constituent à notre avis une manifestation de consommation, ce sont : le nombre d'automobiles particulières pour cent personnes (AUT/P), la proportion des ménages ayant une laveuse automatique (LAV/%) et une sècheuse automatique (SECH/%). Ces produits de la technologie constituaient, lors de leur première apparition sur le marché, des articles de luxe qui se sont insérés, à mesure que la culture les intégrait et s'y adaptait, parmi les possessions normales d'un ménage moderne. Il ne serait presque pas possible de fonctionner, c'est-à-dire se rendre au travail, à l'hôpital, à ses loisirs, dans une société organisée en fonction du transport individuel, sans l'automobile. Les laveuses et les sècheuses automatiques sont quelque peu moins indispensables et ne sont devenues communément disponibles sur le marché que pendant la période à l'étude (les données à cet effet datent de 1960) et non avant, comme pour les automobiles.

Nous commencerons donc notre analyse de la consommation avec les données relatives à l'automobile particulière. Comme nous l'avons déjà mentionné, en 1950 il y avait 9 automobiles pour cent personnes, alors que la même année en Ontario, un même nombre de personnes disposaient de 27 automobiles . . . soit trois fois plus exactement. Voilà qui représente une différence notable dans le mode de vie quotidien des membres des deux sociétés. En tenant compte des ramifications reliées à la possession d'une automobile : mobilité géographique de l'individu, autonomie person-

nelle, contrôle social et ainsi de suite, nous sommes placés devant une concrétisation des phases différentes de la modernisation auxquelles le Québec et l'Ontario étaient arrivés en 1951.

Transportons-nous maintenant en 1974. À cette date il y avait, pour cent Québécois, 36 voitures soit quatre fois plus que vingt-cinq ans auparavant; en Ontario, le rapport était passé de 27 à 40, soit une hausse d'à peu près cinquante pour cent à comparer avec celle de trois cents pour cent au Québec.

Évidemment, le taux de croissance a été supérieur au Québec, il fut même le double : 5.7% comparé à 2.5% en Ontario. Nous avons ici un secteur où le Québec a doublé son taux de croissance pour rejoindre presque l'Ontario. Le progrès est de taille si l'on considère que la différence dans le revenu, comme nous l'indiquions, est demeurée à peu près constante. Quant à savoir à quoi les Québécois ont employé leur pouvoir d'achat, il ne fait aucun doute qu'ils ont été amenés à affecter leurs ressources à leur motorisation massive, bien que relativement tardive. Les revenus étant d'environ vingt pour cent inférieurs et la proportion des automobiles pour cent habitants étant de dix pour cent inférieure seulement, on devine que les Québécois consacrent présentement une proportion plus considérable de leurs ressources à l'automobile que ne le font les Ontariens : « Aujourd'hui les gens sont fiers, ils ont des beaux chars. »

Il faut souligner, avant de nous intéresser aux laveuses et sécheuses automatiques, que la croissance de la disponibilité des automobiles particulières est restée très constante au cours de la période à l'étude tant au Québec qu'en Ontario, sans aucun mouvement d'accélération. Nous avons ici un exemple du parallélisme déjà mentionné.

Dans les années soixante et soixante-dix, le comportement des Québécois par rapport aux laveuses et sécheuses automatiques a été semblable à leur comportement vis-à-vis les automobiles, à la différence près qu'ils partaient sur un pied d'égalité. En 1960 (année des premières données), 12% et 13% des ménages au Québec et en Ontario avaient une laveuse automatique. Quant aux sécheuses, appareils de nature un peu plus moderne, la situation différait légèrement puisque 7% seulement des ménages en possédaient relativement à 17% en Ontario.

Cependant, après avoir goûté aux délices de la lessive automatisée, les Québécois n'ont pas pu résister et, en 1974, ils ont atteint un niveau, dans le cas des sécheuses (49%), égal à celui de l'Ontario (47%) et bien supérieur dans le cas des laveuses (58% et 45% respectivement).

Pour réussir une telle performance, les Québécois ont dû maintenir un taux de croissance dans l'acquisition de ces biens durables qui était encore une fois et demie supérieur au taux de croissance de l'Ontario. Les

ménages ayant une sècheuse automatique ont progressé à un rythme de 24% au Québec par opposition à 15% en Ontario; et en ce qui touche les laveuses automatiques, le taux de croissance a été de 17% au Québec et de 12% en Ontario.

Même en chiffres absolus, sans tenir compte des niveaux de revenu dont dépendent ces achats, les Québécois ont devancé les Ontariens en matière de consommation, comme l'indiquent les laveuses et sècheuses automatiques. Cette assertion appelle cependant une réserve car, si les Québécois ont une propension relativement exagérée à dépenser pour des appareils ménagers, cela a probablement quelque chose à voir avec le rôle de la mère au foyer et l'importance accordée à la cuisine qui diffèrent dans l'une et l'autre société.

Règle générale, en ce qui touche la consommation, nous voyons que dans l'après-guerre les Québécois ont réalisé un « grand bond » en avant. Là où ils tiraient de l'arrière (les automobiles), ils se sont rattrapés et là où ils partaient sur un pied d'égalité (téléviseurs, laveuses et sècheuses automatiques), ils se sont révélés d'aussi avides consommateurs que les Ontariens qui étaient considérablement plus riches.

Le processus par lequel les Québécois ont acquis les biens matériels de la société de consommation nord-américaine fait partie intégrante de la révolution *culturelle* (distincte de la révolution structurelle) que Guy Rocher fait ressortir comme caractéristique du Québec d'après la guerre.<sup>49</sup>

#### V. CHANGEMENT DE VALEURS ET ANOMIE

Sur la foi des constatations qui précèdent, nous pouvons parler, sans hésitation aucune, d'un changement culturel et structurel appréciable dans le Québec d'après-guerre. Passons maintenant à l'examen d'un certain nombre d'indicateurs de ce que nous avons désigné comme troisième facteur du changement social, c'est-à-dire l'« action normative » ou la réaction volontariste réelle des acteurs individuels aux normes prescrites par la culture.

On prétend que les changements d'ordre structurel et culturel dépendent de l'action normative et réciproquement. Nous avons supposé<sup>50</sup> qu'une modification dans l'un des trois domaines (structures, culture, action normative) entraîne une réaction dans les autres suivant une dynamique dont la nature constitue le nœud même du processus de changement social. Cela dit, nous n'en continuerons pas moins d'éviter le débat sur la

---

49. Guy ROCHER, *op. cit.*, p. 15.

50. Voir plus haut, p. 27.

nature et les orientations de la causalité impliquée dans la relation avec les structures et la culture.

Dans l'analyse de l'action normative, on pourrait tenter d'observer le changement dans les valeurs qui gouvernent vraisemblablement les nouveaux modèles d'action normative ou qui en sont le résultat, ces valeurs étant partie intégrante du domaine culturel. Encore mieux cependant, on pourrait tenter d'observer l'action normative en soi. C'est cette dernière voie que nous allons suivre et celle qui est, à notre avis, préférable.

En matière d'action normative comme telle, par opposition aux valeurs qui donnent un sens normatif à l'action, il y a deux champs qui sont pour diverses raisons facilement discernables dans notre société industrielle contemporaine : l'action à l'égard de la propriété et celle qui a trait à la procréation et à l'expression de la sexualité.

Nous ne sommes pas prêts à nous attaquer au premier point dans cette étude (bien qu'il existe des données, relativement aux délits contre la propriété, par exemple); le deuxième champ toutefois se reflète à un premier niveau, selon le degré de procréation effective des membres d'une société et le degré de canalisation de leur expression sexuelle à l'intérieur du contexte normatif existant : nos variables sur la fécondité (DNES, DBRR) et sur le mariage (DMAR). À un autre niveau, l'action normative à l'égard de l'expression sexuelle se manifeste dans la mesure où existe un comportement marginal (lequel donnerait lieu à un changement de valeur)<sup>51</sup> par rapport au même contexte normatif. Cette marginalité s'observe par l'incidence d'expressions non-conformistes comme les naissances illégitimes (DNILL) et le divorce (DIVRC).

L'observation longitudinale du changement dans ces variables constitue une tentative pour mesurer le changement dans un domaine restreint de l'action normative. Si ce changement se déroule trop rapidement pour que le processus de socialisation puisse s'y adapter — sans compter la possibilité qu'il pousse les individus au-delà de certaines contraintes physiologiques réelles mais imparfaitement comprises — il a un effet désintégrateur sur le contexte normatif en vigueur et affaiblit la capacité de ce contexte à préserver les individus de l'anomie. Dans la société nord-américaine urbaine et industrielle cet effet d'effritement se manifeste, pourrait-on avancer, à un premier niveau par une consommation accrue d'alcool (WALC) et par les maladies mentales (MSYCA); et à un deuxième niveau, plus accablant, par les suicides (JSUIC) et les homicides (JMTRE).

---

51. Nous en avons un exemple dans la décision du service de la statistique de l'état civil de laisser tomber en 1974 l'expression naissance « illégitime » pour respecter le climat normatif en train de se modifier.

Nous nous demanderons maintenant, en premier lieu, quelle a été l'ampleur du changement au Québec, par rapport à l'Ontario, dans le comportement normatif tel que manifesté dans le domaine de la procréation et de la canalisation de l'énergie sexuelle; et en deuxième lieu, dans quelle mesure ce changement s'est-il accompagné d'anomie, ce phénomène étant présent, selon nous, lorsqu'il y a intensification de la désintégration comportementale telle que définie plus haut.

a) *La procréation*

Les Québécois ont choisi d'avoir moins d'enfants, moins même que les Ontariens. Nous avons précédemment montré le déclin de la fécondité au Québec.<sup>52</sup> D'après le taux brut de reproduction (DBRR), le Québec a connu au cours des vingt-cinq dernières années un déclin annuel de la fécondité de 5%, à comparer avec 3% en Ontario. Globalement, ces déclins ont marqué une chute de la fécondité de 68% au Québec et de 51% en Ontario.

Les mariages ont néanmoins continué à augmenter en nombre au Québec et en Ontario, selon une croissance annuelle moyenne de 2.0% et 2.3% respectivement. Ces taux se rapprochent fort bien des taux de croissance de la population qui sont de 1.9% et 2.5% au Québec et en Ontario. Dans la perspective des vingt-cinq années, on ne peut attribuer la chute de la fécondité à la diminution des mariages. Au contraire, au Québec le nombre des mariages augmente plus rapidement que la population. La baisse de la fécondité au Québec au sein d'une population où le taux de nuptialité était à la hausse relève indubitablement d'une réorientation certaine dans l'action normative.

Nos deux indicateurs de marginalité quant au contexte normatif ambiant de la procréation et de l'expression sexuelle reflètent également des tendances fort précises. Les naissances naturelles par rapport à toutes les naissances vivantes ont augmenté à un rythme annuel de 5.2% au Québec et de 4.5% en Ontario. Des taux de croissance de cette ampleur ont conduit à des hausses globales pour le quart de siècle de l'ordre de deux cent pour cent. C'est ainsi qu'en 1950, au Québec, 3.1% du total des naissances étaient illégitimes, alors que ce taux est monté à 8% en 1970. Partis d'un niveau de base similaire à celui de l'Ontario, les taux du Québec ont atteint un niveau sensiblement supérieur depuis 1970.

Pour ce qui est du divorce, les niveaux de base au Québec et en Ontario n'étaient en rien comparables, l'Ontario ayant connu en 1950 près de

---

52. Voir la section « Transformations démographiques et poussée des réseaux de communication ».

dix fois plus de divorces (500 par 100 000 habitants) que le Québec (59 par 100 000 habitants), alors qu'il fallait littéralement un recours au Parlement fédéral pour obtenir le divorce. Toutefois, le Québec a accumulé une hausse globale qui a porté le taux des divorces à un niveau 18 fois supérieur au niveau initial, par suite d'une hausse annuelle de 13% dans la croissance, due en grande partie à une accélération marquée vers les dernières années de la période. Le taux annuel de croissance en Ontario a été de beaucoup inférieur à la moitié (5.2%) de celui du Québec et, en 1974, le taux des divorces au Québec, se situant à 2 001 par 100 000 habitants, était en fait supérieur à celui de l'Ontario qui se situait à 1 887.

La transformation de l'action normative entourant la procréation et le mariage a été fondamentale au Québec. La baisse de la fécondité et l'augmentation des divorces révèlent une réorientation normative majeure. Le mariage au Québec produit plus de la moitié moins d'enfants qu'en 1950 et se termine fréquemment par le divorce, phénomène extrêmement rare en 1950. Non seulement s'agit-il d'un écart révolutionnaire du contexte normatif qui prévalait au début de la période . . . mais la fécondité est maintenant moindre et le divorce plus fréquent qu'en Ontario.

#### b) *La déviance*

Dans quelle mesure cette perturbation normative a-t-elle été associée à des manifestations de désintégration comportementale ? Nous avons relevé, si on se rappelle, deux niveaux de désintégration, dont l'un se manifeste par la consommation d'alcool et la maladie mentale, et l'autre par les suicides et les homicides. Nos données sur l'alcool ne vont que de 1961 à 1972. Au cours de cette période, le taux de croissance de la consommation d'alcool par personne a été légèrement supérieur au Québec (2.3%) comparé à celui de l'Ontario (2%). Malgré ce taux de croissance légèrement supérieur mais régulier, les niveaux absolus de consommation par personne étaient encore plus faibles au Québec en 1972 (dernière année des données) qu'en Ontario. Pendant les douze années écoulées entre 1961 et 1972 inclusivement, le nombre de gallons consommés par personne est passé de 1.57 à 2.00 au Québec et de 1.79 à 2.32 en Ontario.

En ce qui touche les premières admissions dans les hôpitaux psychiatriques, les taux du Québec étaient et sont encore inférieurs à ceux de l'Ontario. En fait, la croissance dans les taux des nouvelles admissions a été plus élevée en Ontario, se situant à 5.4% alors qu'elle était de 4.0% par année au Québec. En 1950 il y avait 65 nouvelles admissions pour 100 000 habitants en comparaison avec 92 en Ontario. À la fin de la période, le Québec avait un taux de 193 et l'Ontario de 341 !

À un niveau plus accablant, l'effritement causé par un changement social rapide se fait sentir sur le nombre de suicides et d'homicides. Les données que nous possédons à cet effet sont en chiffres absolus. Le nombre de suicides et d'homicides s'est accru à un rythme annuel d'environ sept pour cent au Québec (6.3% pour les suicides et 7.2% pour les homicides), croissance considérable quand on sait que la population s'accroît au rythme de 1.9%. Au cours de la période à l'étude, les taux de suicide et d'homicide se sont multipliés par 4.4 et 4.5 respectivement au Québec ! On est forcé d'admettre que l'incidence de ces deux phénomènes de désintégration augmente plus rapidement au Québec qu'en Ontario. Quant au niveau de l'incidence, le taux de suicide était encore sensiblement plus faible au Québec en 1974 (10.5 par 100 000 habitants) qu'en Ontario (14.0) tandis que le taux d'homicide était plus élevé à cause en bonne partie de la forte proportion de meurtres au sein de la pègre montréalaise. En soustrayant la proportion des homicides que Statistique Canada attribue à la pègre dans la région de Montréal,<sup>53</sup> on obtient un taux d'homicide pour le Québec inférieur à celui de l'Ontario mais qui croît néanmoins plus rapidement.

En résumé, le volume de la consommation d'alcool et l'incidence de la maladie mentale étaient plus faibles au Québec. Par contre, les suicides et les homicides, encore que moins fréquents (soustraction faite des meurtres de la pègre) qu'en Ontario, augmentaient cependant à un rythme sensiblement plus important.

### c) *Diagnostic*

Quelle conclusion peut-on tirer de ce relevé partiel du changement dans l'action normative et de la présence des effets de désintégration ? Notre première conclusion veut qu'il y ait eu un changement très substantiel dans le domaine de l'action normative que nous avons étudié, plus encore qu'en Ontario. Toutefois, quand on observe en général les effets de désintégration possibles du changement normatif, on s'aperçoit que pour les indices les moins graves (l'alcool et la maladie mentale) le Québec a connu un changement moins accentué que l'Ontario; pour les indices les plus aigus toutefois (suicide et homicide), le changement fut plus grand au Québec. Pour quelles raisons la société québécoise aurait-elle été mieux en mesure, dans une période de changement intense quant au niveau de l'action normative, de protéger ses membres contre l'alcoolisme et la maladie mentale et moins en mesure de les protéger contre le suicide et l'homicide ? La question intrigue. Se peut-il qu'une société encore plus

---

53. Statistique Canada, *L'Homicide au Canada*, n° 85-505, Ottawa, 1976.

rapprochée du type traditionnel procure une meilleure protection jusqu'à un certain point, au-delà duquel elle laisse ses épaves à l'abandon ?

## VI. CONCLUSION

Notre objectif, dans cette dernière section, est triple. D'une part nous reviendrons très brièvement sur les principales tendances du changement social au Québec que nous avons déjà relevées pour la période allant de 1950 à 1974. Parallèlement nous commenterons la justesse de ce qui semble être le modèle dominant du changement social dans le Québec d'après-guerre, c'est-à-dire le modèle de la disjonction entre structure et culture de Guy Rocher, en tant que révélateur du changement observé. Et enfin nous tenterons, comme nous le proposons dans notre introduction,<sup>54</sup> d'interpréter la signification de ce même changement par rapport aux trois notions de modernisation, industrialisation et progrès social également définies dans l'introduction. Il convient de rappeler, avant de procéder, que les tendances en cause sont ajustées sur l'ensemble des vingt-cinq années à l'étude.<sup>55</sup>

Commençons par la question classique : y a-t-il eu transformation majeure des structures sociales dans le Québec d'après la guerre ? Rocher soutient que non :

« À la fin du 19<sup>e</sup> siècle et dans la première partie du 20<sup>e</sup>, ce sont les structures sociales qui ont connu les plus profondes transformations, sans que la culture soit beaucoup touchée. Depuis la dernière guerre mondiale, les structures sociales ont subi des changements de moindre importance. »<sup>56</sup>

Pour dissiper toute mauvaise interprétation de ce que Rocher entend par structures sociales, voici la définition qu'il en donne : « Les structures sociales sont les modes d'encadrement des membres d'une société, les groupes qu'ils constituent, les réseaux de communication et d'interaction qui les relient les uns aux autres . . . » et elles se manifestent en tant que structures économiques, juridiques, politiques, ecclésiastiques et autres.<sup>57</sup>

Nous sommes d'avis, au contraire, qu'il y a eu changement structurel majeur dans l'après-guerre et nous en donnerons au moins trois exemples. Premièrement, en ce qui a trait au niveau d'industrialisation du Québec, il y a début d'un déclin économique relatif.<sup>58</sup> Deuxièmement, il y a transformation et rattrapage majeurs quant à la nature et à la densité des réseaux de

54. Voir plus haut p. 12.

55. Voir plus haut, pp. 14 et suivantes.

56. Guy ROCHER, *op. cit.*, p. 15. C'est nous qui soulignons.

57. *Ibid.*

58. Voir la section « Base économique et main-d'œuvre »; voir aussi : FRECHETTE et *alii*, *op. cit.* Les auteurs expriment la même opinion, faisant débiter le déclin dans le milieu des années soixante.



communication.<sup>59</sup> Et troisièmement, il y a une transformation démographique majeure qui s'est manifestée dans les structures à deux niveaux : au niveau macro-social, dans le passage d'une croissance élevée à une contraction de la population; et au niveau micro-social, dans la réduction considérable de la taille du regroupement domiciliaire (les ménages), ce que nous avons qualifié de nucléation.<sup>60</sup> Voilà donc des changements qui sont clairement des changements structurels dans le sens de Rocher.

Il est indiscutable par ailleurs que des changements massifs d'ordre culturel se sont produits, et ce particulièrement, comme nous l'avons vu, dans les mœurs familiales<sup>61</sup> et le comportement des consommateurs.<sup>62</sup> C'est ce changement culturel massif, lequel selon Rioux devait éventuellement faire suite au changement dans les structures (industrialisation et urbanisation), accompli avant la Deuxième guerre mondiale,<sup>63</sup> que Rocher aurait perçu comme caractérisant le changement social dans la période d'après-guerre.

« À partir de 1950, la révolution culturelle couvait déjà sous la cendre, avant de surgir finalement au grand jour quelques années plus tard. C'est cette poussée subite d'un changement culturel longtemps étouffé qui explique le système rapide et presque sauvage de la mutation culturelle des dernières années. »

« Par contre, au cours des dernières années, c'est dans l'univers culturel que les transformations les plus marquées et les plus significatives se sont produites . . . »<sup>64</sup>

Un changement culturel tardif et rapide faisant suite à une transformation structurelle accomplie avant la guerre : « le fait que les transformations de structures ne se sont pas accompagnées d'une égale transformation de la culture »<sup>65</sup> voilà la disjonction entre culture et structure qui constitue le modèle du changement social de Rocher pour le Québec d'après-guerre.

« On peut dire que le Québec a vécu une étrange contradiction dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle : il adoptait les structures sociales de la civilisation industrielle, mais il gardait la mentalité, l'esprit et les valeurs de la société pré-industrielle. Il y a peu d'exemples d'autres sociétés en voie d'industrialisation à avoir connu une rupture aussi radicale entre les structures sociales et la culture. »<sup>66</sup>

Bien que ce modèle « disjonctif » améliore certainement le modèle de la « division ethnique du travail » de l'école américaine et le modèle simpliste de « transition » d'une société traditionnelle à une société technolo-

59. Voir la section « Transformations démographiques et poussée des réseaux de communications ».

60. Voir page 30.

61. Voir la section « Changement de valeurs et anomie ».

62. Voir la section « Revenu et consommation ».

63. Marcel RIOUX, *op. cit.*, 1964. L'article est paru en français en 1959.

64. ROCHER, *op. cit.*, pp. 16 et 18.

65. *Id.*, p. 18.

66. *Ibid.* C'est nous qui soulignons.

gique qui l'a supplanté, s'il y eut en fait un changement majeur dans les structures au cours de l'après-guerre dont le modèle de Rocher ne tient pas compte, ne sommes-nous pas justifiés de nous mettre en quête d'un autre modèle qui pourrait être, il faut le souhaiter, plus judicieux ? Nous croyons que le moment est venu d'examiner l'ordonnance dans le temps des types particuliers du changement structurel et culturel l'un par rapport à l'autre, au lieu de parler de changement global dans les structures et la culture. Nous sommes convaincus que c'est de l'examen de l'ordonnance des types particuliers de changement que surgira un modèle plus adéquat.

Sans prétendre à la possession d'un tel modèle, nous croyons que la meilleure façon de saisir cette ordonnance (telle que nous la percevons présentement) serait par le truchement des changements qui sont inhérents au processus d'industrialisation, de ceux qui sont le produit de la modernisation et de ceux qui représentent une avance dans le progrès social. Nous caractériserions l'articulation globale de ces trois aspects du changement au sein d'une société donnée en termes de développement ou de dépendance. Brièvement, par « industrialisation » nous entendons l'augmentation de la capacité productrice au moyen d'outils ou de sources énergétiques inanimées; la « modernisation », d'après Schneider, est le processus par lequel une région change en réaction à des influences émises par des foyers déjà en place; et le progrès social est le progrès mesurable du bien-être physique et moral des individus dans la société. Le développement est « l'acquisition par une région sous-développée ou moins bien nantie d'une économie industrielle autonome et diversifiée répondant aux exigences locales », associée à une avance dans la voie du progrès social.<sup>67</sup>

Ce cadre repose sur certaines hypothèses qui exigent une explication. Il y en a cinq au moins : premièrement, le progrès social devient possible par suite d'une augmentation de la richesse collective engendrée par l'industrialisation; deuxièmement, il existe dans le monde contemporain peu de sociétés sous-développées ou moins bien nanties qui soient à l'abri d'influences de la part de foyers industriels déjà établis; troisièmement, l'industrialisation et la modernisation ne se complètent pas nécessairement l'une l'autre mais peuvent en fait s'exclure mutuellement; quatrièmement, le développement n'est pas inévitablement unidirectionnel; et cinquièmement, il s'ensuit de notre deuxième assertion qu'à défaut de développement naît la dépendance. L'étude comparée de Schneider et de ses collaborateurs<sup>68</sup> du développement et de la modernisation dans des régions d'Espagne et d'Italie, la Catalogne et la Sicile, est à notre connaissance la publication qui

67. Voir l'introduction, pp. 12 à 14, pour des définitions plus élaborées.

68. SCHNEIDER et alii, *op. cit.* Cet article provoque et stimule quant au phénomène de la séparation et quant à la question des élites du développement et des élites de la dépendance.

se rapproche le plus fidèlement de ce cadre d'analyse. Nous devons à ces auteurs le concept de modernisation que nous avons utilisé.

Dans quelle mesure les changements que nous avons observés à partir des données sur le Québec d'après-guerre peuvent-ils être interprétés maintenant par rapport à ce cadre ? Pendant les années allant de 1950 à 1974, le Québec a réalisé un degré considérable de progrès social, surtout en ce qui touche la santé et l'accès à l'enseignement secondaire,<sup>69</sup> mais aussi la richesse individuelle. Les améliorations en matière de santé et d'éducation ont été en grande partie financées par des crédits gouvernementaux jusque là inexploités qui étaient garantis par des recettes fiscales provenant d'un complexe économique considérable et concurrentiel, bâti bien avant la mise en œuvre des réformes. Il s'agissait là d'un progrès social rendu possible par une industrialisation antérieure.

Quant à l'industrialisation au cours de la période à l'étude elle-même, le Québec, par rapport à l'Ontario (un partenaire rapproché au sein de l'économie continentale), entrait dans le début d'une phase de désindustrialisation. Les signes d'un déclin relatif apparaissent dans les tendances de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, dans les investissements nouveaux et dans l'aggravation du déséquilibre structurel. Depuis 1974, le processus a même gagné en évidence et paraît caractériser le Canada tout entier par rapport aux États-Unis.

En même temps, le Québec faisait un grand bond en avant dans la modernisation. Son rattrapage était particulièrement net dans la disponibilité de moyens personnels de communication comme le téléphone, la télévision et l'automobile et dans le niveau de consommation personnelle. Des tendances à une croissance élevée de la consommation, égalées seulement par la croissance des dépenses gouvernementales et une libéralisation des valeurs témoignaient d'une modernisation qui exerçait une pression pour que les revenus augmentent aussi rapidement que la généralisation et l'assimilation des nouveaux besoins et des nouvelles aspirations<sup>70</sup> et plus rapidement que l'industrialisation.<sup>71</sup>

En somme, l'articulation des trois processus au Québec de 1950 à 1974 fut telle que la modernisation à l'extrême a compromis l'industrialisation susceptible de financer une vague de progrès social ultérieure. En outre,

69. Voir la section « Révolution dans le rôle joué par l'État ».

70. L'étude classique dans ce domaine reste celle de FORTIN et TREMBLAY, *Les comportements économiques de la famille salariée du Québec*, Québec, PUL, 1964.

71. Dans son percutant essai « Jalons pour une stratégie de développement de l'économie du Québec », dans le recueil de Jean-Luc MIGUÉ, *Le Québec d'aujourd'hui : regards d'universitaires* (Montréal, HMH, 1971), Claude MASSON a fait état de plusieurs des considérations dont il est question ici.

les conséquences de l'option qu'avait faite le Québec quant à la préférence pour le temps étaient obscurcies par un pouvoir d'achat croissant entretenu de plus en plus par les paiements de transfert, par les emprunts de l'État à l'étranger et par des revenus tirés d'une prolifération d'activités de type tertiaire (l'Exposition universelle, les Jeux olympiques, la construction d'hôtels, la spéculation foncière, l'ouverture de chaînes de restaurants, etc.) qui ne contribuent pas à la productivité de l'économie.

En un mot, le Québec a connu dans la période d'après-guerre un progrès social considérable accompagné d'une modernisation galopante qui a hypothéqué son développement futur. Si l'élite qui a pris le pouvoir en novembre 1976 est, pour employer le schéma de Schneider, une élite du développement, elle aura à œuvrer sous le fardeau d'un lourd héritage de dépendance.

Gary CALDWELL

*Département de sociologie,  
Université Bishop's.*

B. Dan CZARNOCKI

*Département de sociologie,  
Université Concordia.*

## ANNEXE I

Nom de la variable, source,<sup>1</sup> définition et unité de mesure.<sup>2</sup>

	NOM DE LA VARIABLE	SOURCE	DÉFINITION ET UNITÉ DE MESURE
1.	ACASHQ (REPAG)	6F088	Recettes provenant de l'agriculture (\$MLN)
2.	ACASHO (REPAG)		
3.	BDWELQ (HABC)	6F084	Habitations complétées (nombre)
4.	BDWELO (HABC)		
5.	CAR/PQ (AUT/P)	53219	Voitures particulières selon la population
6.	CAR/PO (AUT/P)		
7.	CPH/PQ (TPH/P)	56203	Appareils téléphoniques selon la population
8.	CPH/PO (TPH/P)		
9.	CTV/HQ (TELE/M)	64202	Ménages ayant la télévision (1 000)
10.	CTV/HO (TELE/M)		
11.	DBASTQ (DNILL)	84202	Naissances illégitimes (sur le total des naissances vivantes)
12.	DBASTO (DNILL)		
13.	DBORNQ (DNES)		Naissances (nombre)
14.	DBORNO (DNES)		
15.	DGRRRQ (DBRR)	84201	Taux brut de reproduction
16.	DGRRRO (DBRR)		
17.	DHARTQ (DMCV)	84206	Décès dus aux maladies cardio-vasculaires par mln d'habitants
18.	DHARTO (DMCV)		
19.	DHHLQ ( )	65202	Ménages (1 000)
20.	DHHLDO ( )		
21.	DIMMGQ (DIMM)	6F022	Immigrants selon la province de destination (nombre)
22.	DIMMGO (DIMM)		
23.	DINFQ (DMINF)	84206	Mortalité infantile par 10 000 naissances vivantes
24.	DINFMO (DMINF)		
25.	DIVRCQ (DIVRC)	84201	Taux de divorce par 10 000 habitants
26.	DIVRCO (DIVRC)		
27.	DMARRQ (DMAR)	6F023	Mariages (nombre)
28.	DMARRO (DMAR)		
29.	DPOPQ (DPOP)	91202	Taille de la population (1 000)
30.	DPOPO (DPOP)		
31.	ETCHRQ (ENSG)	81202	Enseignants à plein temps : public, primaire et secondaire
32.	ETCHRO (ENSG)		
33.	E 30 Q (E 30)	81211	Baccalauréats et premiers diplômes professionnels (nombre)
34.	E 30 O (E 30)		
35.	FAILNQ ( )	61002	Nombre de faillites commerciales
36.	FAILNO ( )		

1. À moins d'indication contraire, numéro de catalogue de Statistique Canada.

2. Voir l'Annexe II, colonne « Années », pour les années comprises (1 = 1950, 25 = 1974).

## ANNEXE I (suite)

	NOM DE LA VARIABLE	SOURCE	DÉFINITION ET UNITÉ DE MESURE
37.	FAILSQ ( )	61002	Estimation de la valeur des faillites commerciales (\$1 000)
38.	FAILSO ( )		
39.	FGEXPQ (FDEPG)	68207	Dépenses provinciales générales brutes (\$1 000)
40.	FGEXPO (FDEPG)		
41.	IGOVTV (IGOUV)	61205	Dépenses de capitaux, institutions, services et ministères
42.	IGOVTO (IGOUV)		
43.	IMACBQ ( )	61205	Dépenses de capitaux dans biens de production : construction (\$MLN)
44.	IMACBO ( )		
45.	IMACMQ (IEQIM)	61205	Dép. de capitaux dans biens de production : machinerie et équip. (\$MLN)
46.	IMACMO (IEQIM)		
47.	I1BQ (I1C)	61205	Dép. de cap. en agr. pêch. mines, pétrol. construc. : construction (\$MLN)
48.	I1BO (I1C)		
49.	I1MQ (I1E)	61205	Dép. de cap. en agr. pêch. mines, pétrol. construc. machinerie
50.	I1MO (I1E)		
51.	I2INDQ (I2IND)	61205	Dép. de cap. dans l'industrie manufacturière (\$MLN)
52.	I2INDO (I2IND)		
53.	JMRDRQ (JMTRE)	84203	Homicides (nombre)
54.	JMRDRO (JMTRE)		
55.	JSUICQ (JSUIC)	84202	Décès attribués au suicide (nombre)
56.	JSUICO (JSUIC)		
57.	LEAGRQ (MEAGR)	6F45- 6F45-	Main-d'œuvre employée en agriculture (1 000) par soustraction
58.	LEAGRO (MEAGR)		
59.	LENAGQ (MENAG)	6F46- 6F046	Main-d'œuvre employée ailleurs qu'en agriculture (1 000)
60.	LENAGO (MENAG)		
61.	LMACHQ (MEIM)	31203	Main-d'œuvre employée dans l'industrie des biens de production (1 000)
62.	LMACHO (MEIM)		
63.	LSTOPQ (ARRT)	L	Arrêts de travail, jours/homme perdus
64.	LSTOPO (ARRT)	L	
65.	LUNEMQ ( )	6F047	Taux de chômage
66.	LUNEMO ( )		
67.	L/WAPQ (QE/AT)	71001	Taux de participation. Pop. en quête d'emploi/pop. en âge de travailler
68.	L/WAPO (QE/AT)		
69.	LWMENQ ( )	71001	Main-d'œuvre féminine (1 000)
70.	LWMENO ( )		
71.	MSYCAQ (MSYCA)	83204	Première admission dans un hôpital psychiatrique par 10 000 habitants
72.	MSYCAO (MSYCA)		
73.	PELECO ( )	57202	Électricité globale vendue à domicile (KKWH)
74.	PELECO ( )		

## ANNEXE I (suite)

	NOM DE LA VARIABLE	SOURCE	DÉFINITION ET UNITÉ DE MESURE
75.	P2VA Q (P2VA)	61202	Valeur ajoutée, secteur manufacturier (\$1 000)
76.	P2VA O (P2VA)		
77.	WAGESQ (SALH)	6F055	Salaires et traitements moyens hebdomadaires (\$)
78.	WAGESO (SALH)		
79.	WASH%Q (LAV/%)	64202	Proportion des ménages ayant une laveuse automatique
80.	WASH%O (LAV/%)		
81.	WCONMQ (WPCO)	62002	Indice des prix à la consommation, Montréal. 1961 : 1.00
82.	WCONMO (WPCO)	62002	Indice des prix à la consommation, Toronto. 1961 : 1.00
83.	WDRY%Q (SECH/%)	64202	Proportion des ménages ayant une sècheuse automatique
84.	WDRY%O (SECH/%)		
85.	WDINCQ (WRDC)	13531	Revenu personnel disponible <i>per capita</i>
86.	WDINCO (WRDC)		
87.	WEL/PQ ( )	13531	Paiements de transfert du gouvernement aux individus (\$MLN)
88.	WEL/PO ( )		
89.	DMIGRQ		Solde migratoire net (nombre)
90.	DMIGRO		
91.	MDRSQ (MED)		Médecins diplômés (nombre)
92.	MDRSO (MED)		
93.	TELECO ( )	57202	Exportations nettes d'électricité aux USA (KKWH)
94.	TELECO ( )		
95.	WALCQ% (WALC)		Consommation d'alcool (nombre de gallons par personne)
96.	WALCO% (WALC)		

## ANNEXE II

*Ajustements de régression log-linéaire : signification, durée et portée, ajustement, moyenne géométrique, total du changement, B<sub>1</sub> et B<sub>2</sub>.*

N°	NOM	SIG.	ANNÉES	R × R	BBO	BB <sub>1</sub> **	BB <sub>1</sub>	BB <sub>2</sub>
1	ACASHQ	11	1.25	.967	442.21	2.8513	1.0446	1.0022
2	ACASHO	11	1.25	.964	927.69	2.9479	1.0461	1.0018
3	BDWELQ	1	1.25	.737	37365.	1.9593	1.0284	.00000
4	BDWELO	1	1.25	.836	54272.	2.8905	1.0452	.00000
5	CAR/PQ	1	2.25	.987	.17694	3.8197	1.0574	.00000
6	CAR/PO	1	2.25	.979	.28922	1.8131	1.0251	.00000
7	CPH/PQ	1	2.25	.994	.31988	2.6326	1.0412	.00000
8	CPH/PO	1	2.25	.993	.40366	2.0414	1.0302	.00000
9	CIV-HQ	11	4.25	.830	1137.8	13.405	1.1142	.99188
10	CIV-HO	11	4.25	.906	1527.4	8.4008	1.0927	.99443
11	DBASTQ	11	1.24	.924	.04217	3.3660	1.0519	1.0019
12	DBASTO	1	1.24	.800	.04505	2.9852	1.0466	.00000
13	DBORNQ	11	1.25	.939	134001	.62521	.98062	.99768
14	DBORNO	10	1.25	.724	150977	.99415	.99976	.99810
15	DGRRRQ	11	7.25	.969	1.6450	.32438	.95417	.99819
16	DGRRRO	11	7.25	.960	1.6891	.48941	.97067	.99780
17	DHARTQ	1	1.25	.637	3118.4	1.0883	1.0035	.00000
18	DHARTO	1	1.25	.963	4358.9	.74473	.98779	.00000
19	DHHLQ	1	4.25	.996	1221.8	2.0334	1.0300	.00000
20	DHHLDO	11	4.25	.999	1660.0	2.0927	1.0312	1.0001
21	DIMMGQ	0	1.25	.006	27673.	.91899	.99649	.00000
22	DIMMGO	0	1.25	.036	74165.	1.2635	1.0098	.00000
23	DINFMQ	1	1.25	.983	292.41	.31144	.95256	.00000
24	DINFMO	1	1.25	.958	218.07	.45189	.96745	.00000
25	DIVRCQ	11	1.25	.865	77.867	18.948	1.1304	1.0122
26	DIVRCO	11	1.25	.893	516.48	4.0717	1.0602	1.0054
27	DMARRQ	11	1.25	.960	38565.	1.6134	1.0201	1.0011
28	DMARRO	11	1.25	.933	48400.	1.7376	1.0233	1.0015
29	DPOP-Q	11	1.25	.998	5366.7	1.5789	1.0192	.99937
30	DPOP-O	11	1.25	.999	6379.3	1.7977	1.0247	.99958
31	ETHRQ	11	3.25	.975	52918.	3.3464	1.0516	.99871
32	ETCHRO	11	3.25	.988	57834.	4.2777	1.0624	.99870
33	E30-Q	1	2.25	.929	8271.9	6.7509	1.0828	.00000
34	E30-O	11	2.25	.980	7087.9	7.6733	1.0886	1.0047
35	FAILNQ	10	1.25	.669	1625.2	1.1725	1.0067	.99697
36	FAILNO	11	1.25	.933	953.63	5.9611	1.0772	.99437
37	FAILNQ	11	1.25	.961	72659.	9.9329	1.1004	.99618
38	FAILNO	11	1.25	.879	62008.	19.124	1.1309	.99138
39	FGEXPQ	11	1.25	.995	115600	31.875	1.1552	1.0014
40	FGEXPO	11	1.25	.996	140775	29.446	1.1514	1.0016



## ANNEXE II (suite)

N°	NOM	SIG.	ANNÉES	R × R	BBO	BB <sub>1</sub> **	BB <sub>1</sub>	BB <sub>2</sub>
41	IGOVTV	1	10.25	.967	469.84	8.1103	1.0911	.00000
42	IGOVTO	1	10.25	.968	748.97	5.5878	1.0743	.00000
43	IMACBQ	1	11.25	.650	.82274	26.931	1.1471	.00000
44	IMACBO	0	11.25	.285	8.0830	4.5836	1.0655	.00000
45	IMACMQ	1	11.25	.649	3.8826	7.2726	1.0862	.00000
46	IMACMO	1	11.25	.778	16.061	8.6188	1.0939	.00000
47	IIB-Q	10	11.25	.914	77.196	1.0789	1.0032	1.0099
48	IIB-O	1	1.25	.733	106.78	5.4825	1.0735	.00000
49	IIM-Q	1	11.25	.833	116.99	7.4819	1.0875	.00000
50	IIM-O	11	1.25	.885	205.17	3.5217	1.0539	1.0028
51	12INDQ	1	10.25	.831	368.52	7.1320	1.0853	.00000
52	12INDO	1	10.25	.863	690.17	8.4454	1.0930	.00000
53	JMRDRQ	1	1.25	.903	62.293	5.2558	1.0716	.00000
54	JMRDRO	1	1.25	.851	83.051	2.8617	1.0448	.00000
55	JSUICQ	1	1.25	.948	305.11	4.4193	1.0639	.00000
56	JSUICQ	11	1.25	.975	565.20	2.9938	1.0468	1.0013
57	LEAGRQ	11	1.25	.972	132.05	.36825	.95923	1.0008
58	LEAGRO	1	1.25	.949	169.54	.46198	.96834	.00000
59	LENAGQ	1	1.25	.990	1623.5	2.0432	1.0302	.00000
60	LENAGO	11	1.25	.996	2193.3	2.1520	1.0324	1.0003
61	LMACHQ	1	8.24	.685	6140.2	2.2993	1.0353	.00000
62	LMACHO	1	8.24	.836	25032.	2.5932	1.0405	.99947
63	LSTOPQ	1	1.25	.527	615041	7.1802	1.0856	.00000
64	LSTOPO	1	1.25	.72	939949	6.6681	1.0823	.00000
65	LUNEMQ	1	1.25	.331	6.2250	1.7690	1.0241	.00000
66	LUNEMO	0	1.25	.235	3.4409	1.6802	1.0219	.00000
67	L/WAPQ	10	4.25	.783	.53138	1.0235	1.0010	1.0003
68	L/WAPO	11	4.25	.863	.56608	1.0635	1.0026	1.0002
69	LWMENQ	11	1.25	.990	490.05	2.8815	1.0451	1.0006
70	LWMENO	11	1.25	.997	707.24	3.0610	1.0477	1.0004
71	MSYCAQ	1	1.25	.650	142.54	2.5712	1.0401	.00000
72	MSYCAO	1	1.25	.960	181.62	3.5430	1.0541	.00000
73	PELECQ	11	6.25	.926	27470.	2.3864	1.0369	1.0024
74	PELECO	1	6.25	.986	33580.	4.0879	1.0604	.00000
75	P2VA-Q	11	1.25	.985	3524.6	4.2153	1.0618	1.0009
76	P2VA-O	11	1.25	.988	6124.3	4.9631	1.0690	1.0012
77	WAGESQ	11	1.25	.990	79.029	3.4178	1.0525	1.0007
78	WAGESO	11	1.25	.988	84.506	3.3273	1.0514	1.0008
79	WASH%Q	11	11.25	.999	.16442	46.508	1.1735	.99548
80	WASH%O	11	11.25	.989	.17496	13.852	1.1157	.99724

## ANNEXE II (suite)

N°	NOM	SIG.	ANNÉES	R × R	BBO	BB <sub>1</sub> **	BB <sub>1</sub>	BB <sub>2</sub>
81	WCONMQ	11	1.25	.971	1.0152	1.6657	1.0215	1.0007
82	WCONMO	11	1.25	.973	1.0201	1.7261	1.0230	1.0007
83	WDY%Q	11	11.25	.998	.11626	171.37	1.2390	.99217
84	WDY%O	11	11.25	.985	.23548	30.296	1.1527	.99275
85	WDINCQ	11	1.25	.991	1440.6	3.5070	1.0537	1.0014
86	WDINCO	11	1.25	.989	1860.5	3.1981	1.0496	1.0015
87	WEL/PQ	11	1.25	.976	798.67	10.837	1.1044	1.0018
88	WEL/PO	1	1.25	.965	1058.1	11.838	1.1085	.00000
89	DMIGRQ	0	1.25	.102	30427.	.10280	.90957	.00000
90	DMIGRO	0	1.25	.000	55618.	1.0509	1.0021	.00000
91	MDRS-Q	1	1.25	.989	6434.8	2.4158	1.0374	.00000
92	MDRS-O	1	1.25	.984	8928.6	2.4002	1.0372	.00000
93	TELECQ	0	6.25	.062	113381	.27016	.94693	.00000
94	TELECO	0	6.25	.031	116223	.90697	.90483	.00000
95	WALC-Q	1	12.23	.928	1.5394	1.7040	1.0225	.00000
96	WALC-O	1	12.23	.908	1.8212	1.6010	1.0198	.00000

## ANNEXE III

*Correspondance, lorsqu'il y a lieu, entre les sigles français et anglais et numérotation selon l'Annexe I.*

FRANÇAIS	N° DE LA VARIABLE	ANGLAIS
ARRT	63,64	LSTOP
AUT/P	5,6	CAR/P
DBRR	15,16	DGRR
DIMM	21,22	DIMM
DIVRC	25,26	DIVRC
DMAR	27,28	DMARR
DMCV	17,18	DHART
DMEN	19,20	DHHL D
DMINF	23,24	DINFM
DNES	13,14	DBORN
DNILL	11,12	DBAST
DPOP	29,30	DPOP
ENSG	31,32	ETCHR
E30	33,34	E30
FDEPG	39,40	FGEXP
HABC	3,4	BDWELL
IEQIM	45,46	IMACM
IGOUV	41,42	IGOJT
IIE	49,50	IIM
IIC	47,48	IIB
12IND	51,52	12IND
JMTR E	53,54	JMRDR
JSUIC	57,56	JSUIC
LAV/%	79,80	WASH/%
MEAGR	57,58	LEAGR
MED	91,92	MDRS
MEIM	61,62	LMACH
MENAG	59,60	LENAG
MSYCA	71,72	MSYCA
QE/AT	67,68	L/WAP
P2VA	75,76	P2VA
REPAG	1,2	ACASH
SALH	77,78	WAGES
SECH/%	83,84	WDRY%
TELE/M	9,10	CTV/H
TPH/P	7,8	CPH/P
WALC	95,96	WALC
WPCO	81,82	WCONM
WRDC	85,86	WINDC